

Le Monde

ENCE
LIQUE



Armée contre Bercy : une bataille à 820 millions d'euros

FRANCE ET L'ŒIL DU MONDE - PAGES 7 ET 16-17



ALAIN FINKIELKRAUT
L'ÉCORCHÉ VIF
ENQUÊTE - LIRE PAGE 19

N° 21404 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

Education, rythmes scolaires : le nouveau front de François Hollande

■ Le gouvernement fait face, cette semaine, à une série de grèves contre la réforme des rythmes scolaires
■ Affaibli, le ministre de l'éducation, Vincent Peillon, ouvre un chantier sensible : celui du métier d'enseignant

Après la révolte fiscale, la révolte scolaire ? François Hollande et son ministre de l'éducation, Vincent Peillon, affrontent une série de grèves et de manifestations entre le 12 et le 20 novembre. « Nous avons une semaine difficile », confie M. Peillon. Contestation des rythmes

scolaires et de la semaine de quatre jours et demi, demande d'amélioration des conditions de travail : les dossiers s'accumulent, d'autant que M. Peillon a pris le risque d'ouvrir le chantier du métier d'enseignant. L'ampleur de la mobilisation reste toutefois incertaine, syndicats et associations

de parents d'élèves étant très divisés. Mais elle sera très visible à Paris, fer de lance de la contestation. Le débat se politise, porté par la droite et les maires qui jugent la réforme inapplicable. Vincent Peillon est affaibli, alors qu'il a bénéficié pour son ministère d'un bud-

get sanctuarisé et que les 60 000 postes promis par François Hollande sont programmés. Sa décision de se présenter aux élections européennes de mai 2014 suscite des interrogations au sein du Parti socialiste. ■

LIRE PAGES 6-7



LES RAVAGES
DU TYPHON

“Recommandations” ou suspension immédiate ?

« Jeudi, le couplet anti-rythmes battra son plein », affirme le quotidien *Le Monde* (12 novembre). De nombreux enseignants et agents communaux seront en effet en grève le 14 novembre à l'appel des fédérations syndicales de l'Éducation nationale et des services publics FO, CGT et SUD, pour obtenir la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret Peillon. Et alors que le SNUipp-FSU n'appelle pas à cette grève nationale, dans plus de quarante-cinq départements, les sections du SNUipp-FSU ont décidé de s'y joindre. Des milliers d'écoles seront totalement fermées. Le ministre Peillon ne cache d'ailleurs pas son inquiétude, évoquant « une semaine difficile », difficultés, qui, de l'avis du *Monde* pourraient ne pas s'arrêter là. Car, ce que les enseignants, les personnels et les parents refusent, c'est une école différente d'une commune à l'autre, c'est l'éclatement du cadre de l'Éducation nationale remettant en cause le droit des enfants à des programmes, des qualifications et des diplômes nationaux ! Vincent Peillon a déjà annoncé qu'il présentera, ce 13 novembre, des recommandations sur les rythmes en maternelle. De quoi s'agit-il ? « Le texte, qui sera présenté au comité de suivi de la réforme (...), n'est ni une réécriture du décret, ni une circulaire », souligne *Le Point* (11 novembre). Ce texte, qui « s'adresse aux enseignants mais aussi aux collectivités locales », « sans revenir sur la réforme », « invite à s'inspirer des “meilleures pratiques” identifiées dans les écoles qui ont adopté la réforme à la rentrée 2013 » ! Alors que l'indignation et la colère ne cessent de grandir parmi les enseignants, les agents, les parents d'élèves, de nombreux maires et conseillers municipaux annoncent qu'ils refusent de mettre la réforme en place à la prochaine rentrée. A la veille de la grève, une question se pose : Peillon et le gouvernement vont-ils rester longtemps sourds aux revendications ?

Laurence Fayard

Grève nationale le 14 novembre

Une exigence monte dans tout le pays : suspension immédiate de la réforme

Ce 14 novembre, les enseignants sont en grève face au ministre Peillon pour la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires. Celle-ci est également rejetée par les parents et de plus en plus d'élus qui refusent de la mettre en œuvre.

Les syndicats d'enseignants de Champigny (SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education), dans le Val-de-Marne, viennent de s'adresser au maire de la ville pour lui demander de soutenir leurs revendications et de ne pas mettre en œuvre le décret Peillon sur les rythmes scolaires. Indiquant qu'ils seront massivement en grève le 14 novembre pour que « le décret sur les rythmes scolaires soit abrogé et qu'il soit procédé à une véritable remise à plat qui doit commencer par l'ouverture de négociations sur la base des revendications des personnels et des besoins des élèves », ils expriment dans leur lettre le point de vue partagé par les milliers d'enseignants, d'agents et de parents qui feront grève et manifesteront ce jeudi pour la suspension immédiate de la réforme.

70 %

C'est le taux de grévistes annoncé ce mardi pour le 14 novembre dans les écoles parisiennes (AFP). Dans le Val-de-Marne, il est estimé à 78 %.

“LE RISQUE EST GRAND DE VOIR DES ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRÉS AU TEMPS PÉRISCOLAIRE”

« Le constat est accablant, écrivent-ils, les élèves sont plus fatigués que l'an passé et passent beaucoup plus de temps en collectivité dans des conditions très peu favorables aux apprentissages de la classe : les centres de loisirs ne permettent pas de telles capacités d'accueil, il faut alors avoir recours aux “espaces partagés avec l'école”, c'est-à-dire les salles de classe, ce qui entraîne une confusion totale pour les enfants, entre le temps scolaire et le temps de loisirs, entre les enseignants et les animateurs, entre la classe comme lieu d'enseignement et sa transformation en salle de centre de loisirs. Les enfants perdent leurs repères, ce qui nuit aux apprentissages. Le risque est grand de voir des enseignements (EPS, arts plastiques, musique, lecture...) transférés au temps périscolaire, aggravant les inégalités qui existent déjà entre les communes (...). En faisant dépendre les écoles des ressources (donc d'un financement direct ou indirect par les parents) et des choix de chaque commune, cela va à l'encontre du principe d'égalité de tous les élèves ». Ils ajoutent :

« Nous refusons la dégradation des conditions de scolarisation et d'apprentissage des élèves depuis la mise en place de la réforme des rythmes, (...) mercredi ou samedi matin, là n'est pas la réponse ! »

Dans tout le pays, à la veille de la grève nationale du 14 novembre, monte l'exigence des enseignants, des animateurs, des personnels territoriaux : suspension

immédiate de la mise en œuvre de la réforme, abrogation du décret sur les rythmes scolaires !

DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES SONT LES COMMUNES QUI REFUSENT DE METTRE EN ŒUVRE LA RÉFORME

Les parents se mobilisent eux aussi et s'adressent également aux maires, leur demandant « de ne pas mettre en place la réforme à la rentrée 2014 ».

De plus en plus nombreuses sont les communes qui refusent sa mise en œuvre. Rappelons qu'à Crillon, dans l'Oise, et Boves, dans la Somme, deux communes qui avaient mis en place la réforme des rythmes scolaires à cette rentrée 2013, les maires et les conseils municipaux ont fait marche arrière !

Dans une lettre qu'ils ont adressée au président de la République, dix maires de l'Ardeche indiquent qu'ils ne mettront pas la réforme en place en 2014 et soulignent : « L'enseignement est une compétence de l'Etat, ce qui permet d'en bénéficier sur tout le territoire », « mettre cette dépense à la charge des collectivités territoriales locales crée un système à deux vitesses ».

Dans l'Essonne, quatre maires ont d'ores et déjà annoncé qu'il ne mettront pas la réforme en application en 2014. Alors que les délibérations ont à peine commencé, des dizaines d'autres conseils municipaux annoncent la même décision, tel le conseil municipal de Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire) qui vient de décider à l'unanimité qu'il ne mettra pas en œuvre la réforme Peillon en 2014. L. F. ■

Dernière minute : la ville de Marseille vient d'annoncer qu'elle n'aurait “pas la possibilité” d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

INFORMATIONS SYNDICALES

Les appels communs à la grève le 14 novembre se sont multipliés

S'appuyant sur l'appel national des fédérations FO, CGT et SUD et sur celui des syndicats parisiens SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT, SUD et CNT à la grève le 14 novembre pour la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret, les communiqués communs se sont multipliés ces derniers jours à tous les niveaux. Nous publions des extraits des appels départementaux qui nous sont parvenus.

● **Dans les Ardennes**, « la CGT-Educ'action, le SNUDI-FO avec sa fédération la FNEC FP-FO, FO territoriaux, le SNUipp-FSU appellent l'ensemble des personnels du premier degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales : animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et Atsem, à faire grève le jeudi 14 novembre 2013, pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires ».

● **Dans les Bouches-du-Rhône**, « le SNUipp-FSU, la CGT-Educ'action, la FNEC FP-FO, SUD-Education appellent à une pre-

mière étape de la mobilisation par la grève le 14 novembre ».

● **Les unions départementales CGT et FO du Cher** « appellent à la grève nationale du 14 novembre pour exiger la suspension immédiate de l'application de la réforme des rythmes scolaires dans les communes où elle est mise en place et l'abrogation du décret du 24 janvier qui détériore gravement les conditions de travail des personnels concernés (enseignants et territoriaux) ».

● **En Côte-d'Or**, les syndicats CGT-Educ'action, SNUDI-FO et SNUipp-FSU appellent en commun à la grève le 14 novembre.

● **Dans le Loiret**, les fédérations FO, CGT et SUD ont lancé un appel commun à la grève. La section départementale du SNUipp-FSU appelle également à la grève le 14 novembre.

● **Dans le Maine-et-Loire**, le SNUipp-FSU, le SNUDI-FO, SUD-Education, FO et CGT territoriaux, qui, « par ailleurs demandent toujours l'abrogation des décrets Darcos de 2008, appellent à la grève tous les personnels travaillant dans les écoles du département, enseignants et non-enseignants, jeudi 14 no-

vembre prochain », notamment « pour l'abrogation et la réécriture totale du décret sur les rythmes scolaires, garantissant l'égalité sur le territoire, la gratuité, la laïcité... »

● Signalons également, dans le **Rhône**, l'appel commun à la grève des syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU et des fédérations CGT, FO et SUD des territoriaux ; dans le **Nord-Pas-de-Calais**, l'appel à la grève des organisations syndicales, fédération des services publics CGT, CGT-Educ'action 59-62, l'union départementale CGT 59, l'union régionale FO, l'USPAOC-CGT, la FNEC FP-FO, le SNUDI-FO 59 et 62, la fédération SPS-FO, SUD-Education, la fédération SUD collectivités territoriales, le SNEP-FAEN, la FAEN, le SNE-FGAF ; dans le **Haut-Rhin**, l'appel commun à la grève du SNUipp-FSU et du SNUDI-FO ; dans le **Var**, l'appel commun du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de SUD Education, de la CGT-Educ'action avec les fédérations CGT et FO des territoriaux ; dans les **Hauts-de-Seine**, l'appel des syndicats FO et CGT des territoriaux et des enseignants. ■

Val-d'Oise

Le combat des enseignants et des parents pour la suspension immédiate de la réforme et l'abrogation du décret

Correspondant Val-d'Oise

Le 17 octobre dernier, le maire (PS) de Cergy a lancé un appel avec trente maires « socialistes » pour la défense de la réforme des rythmes scolaires : « Quand l'enjeu est l'intérêt de l'enfant, et qu'en plus, cela fait consensus, nous avons le devoir impérieux de mettre en place cette réforme (...). Nos enfants ne doivent pas être pris en otage d'intérêts électoraux. » Mais qui prend les « enfants en otage » ? C'est précisément ceux qui ont approuvé la réforme des rythmes scolaires (les députés du PS, du Front de gauche et des Verts en votant la loi de refondation de l'école de Vincent Peillon), ceux qui en ont soutenu le principe (l'UMP).

MAIS QUI PREND LES ENFANTS "EN OTAGE" ?

Le 17 octobre au soir, les deux inspectrices de l'Education nationale de Cergy réunissaient les directeurs d'école pour mettre en application la réforme. Les directrices des deux écoles expérimentant la réforme ont dressé un premier bilan sans appel !

Le 26 octobre, les trois sections syndicales locales (SNUipp, FO et CGT) rencontrent le maire pour demander la suspension de la

réforme et l'abrogation du décret du 24 janvier. Changement de ton du maire, qui s'est félicité d'avoir reporté l'application du décret en 2014.

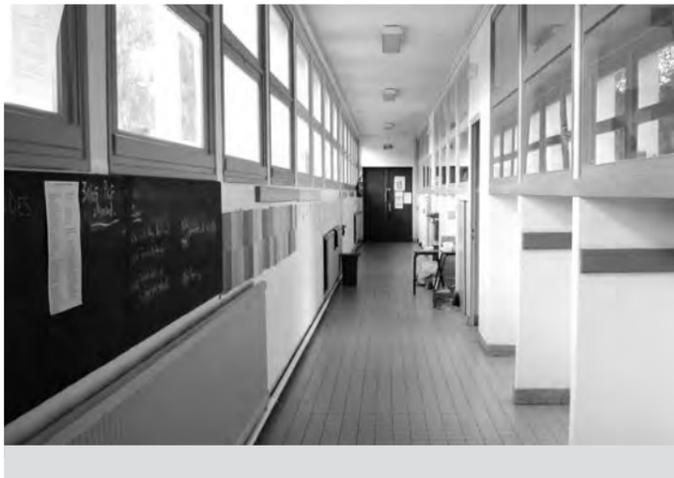
Il confie ne pas vouloir perdre les élections municipales sur cette question, mais il indique qu'il « devra » le mettre en place en septembre 2014.

Le mardi 4 novembre, dans une école de Cergy, le conseil des maîtres se réunit et adopte à l'unanimité une motion avec copie aux syndicats : suspension de la réforme, abrogation du décret. Le groupe scolaire sera fermé le 14 novembre.

La grève s'annonce massive : le 8 novembre, plus de 150 écoles du Val-d'Oise annonçaient une grève majoritaire et de nombreuses écoles fermées.

Le 8 novembre, le conseil d'école vote à l'unanimité (élus, parents et enseignants) pour la suspension immédiate. Une assemblée avec les parents est prévue le 12 novembre.

Le jeudi 7 novembre, les syndicats CGT et FO (Education nationale et territoriaux) appelaient à trois assemblées de grève à Cergy, Argenteuil et Garges-Sarcelles pour décider de la suite du mouvement pour la suspension immédiate de la réforme et l'abrogation du décret Peillon. ■



DR

Contribution d'un militant du SNUipp-FSU "Des milliers de syndiqués du SNUipp-FSU seront en grève le 14"

Dès le 4 novembre, se saisissant de l'appel des fédérations, les enseignants, dans les écoles, ont décidé qu'ils se mettraient en grève le 14 novembre. Les unes après les autres, des écoles ont annoncé qu'elles seraient fermées, et, parmi elles, notamment, des écoles où des enseignants sont syndiqués au SNUipp. Le 8 novembre, vingt-cinq sections départementales appelaient à la grève le 14 novembre.

Après des hésitations, la section départementale du Rhône a ainsi décidé le 6 novembre, « dans un souci d'unité », de signer l'appel commun des autres syndicats pour le 14 novembre, appel qui se prononce pour que la réforme soit suspendue et que le décret sur les rythmes scolaires ne soit pas maintenu.

"DANS UN SOUCI D'UNITÉ"

C'est ce mouvement qui a entraîné plus d'une dizaine de sections départementales à se joindre à l'appel au 14 novembre, entre le 7 et le 8 novembre.

C'est un profond mouvement. La section des Alpes-Maritimes, par exemple, qui, dans un premier temps, avait déposé un préavis de grève pour le 13 novembre, a fait une déclaration disant qu'elle avait

décidé « d'appeler également au 14 novembre », cela « dans un souci d'unité, consciente des enjeux et des attentes des collègues ».

Il faut souligner l'importance du fait que, pour la première fois, un appel sur une question qui touche l'école, associe des fédérations syndicales de l'enseignement et des personnels territoriaux, ce que le syndicalisme autonome (majoritaire dans l'enseignement depuis 1947) avait empêché jusqu'ici. Le fait, notamment, que la fédération CGT des services publics soit associée à l'appel à la grève du 14 novembre est un élément qui a pesé dans le positionnement des militants et des sections départementales du SNUipp-FSU.

"DES DIZAINES DE SECTIONS SE PRONONCENT POUR LA SUSPENSION DE LA RÉFORME"

Des dizaines de sections du SNUipp-FSU ont exprimé la nécessité que la réforme soit suspendue, l'associant parfois aux revendications de « retrait », d'« abrogation », de « réécriture complète », d'« ouverture de vraies négociations », etc.

Aujourd'hui, au total, près de quarante-cinq sections départementales appellent à faire grève le 13 ou le 14 novembre. Des milliers de syndiqués du SNUipp feront grève le 14. ■

ÉDITORIAL

C'est le régime qui est en crise

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Chaque jour un peu plus, le régime de la Ve République s'enfoncé dans la crise. Jamais jusque-là un président de la République, clé de voûte des institutions, n'avait fait l'objet d'un tel rejet et cela dix-huit mois à peine après son élection !

Malek Boutih, Anne Hidalgo, et d'autres dirigeants du PS demandent d'urgence un changement de Premier ministre et de gouvernement.

Changer de Premier ministre ? De qui se moque-t-on ?

Depuis plus de trente ans, les gouvernements successifs, de droite et de gauche, se sont tous coulés dans le moule des institutions de la Ve République, encadrées par les traités européens qui dictent les exigences d'un système capitaliste en décomposition.

C'est le régime qui est en crise. C'est pour tenter d'éviter son naufrage que Jean-François Copé, au nom de l'UMP, s'est bruyamment félicité du discours d'union nationale prononcé par François Hollande. Car il faut aller jusqu'au bout : ce régime est en crise, mais l'agence Standard and Poor's, instrument du capital financier américain, exige l'accélération des contre-réformes ; et la Commission de Bruxelles met la France en garde contre son « déficit excessif ». Ce régime est en crise, mais le gouvernement, contre vents et marées, maintient l'ordre du jour de l'Assemblée nationale : réforme des retraites, mise en place des métropoles, nouvelles attaques contre la Sécurité sociale, mesures d'austérité. Et c'est le moment choisi par les dirigeants du Parti communiste — souvent contre la volonté de leurs militants — pour passer l'accord avec le Parti socialiste dans le plus grand nombre de villes possible pour les municipales...

Quand l'immense majorité du peuple n'accepte plus d'être gouvernée comme elle l'est et que le sommet de l'Etat se révèle incapable de continuer à gouverner comme il le fait, s'approche l'heure des plus grands bouleversements. Une telle situation, chacun le comprend, n'est pas exempte de dangers.

S'il s'agit de la dénouer dans le sens de la démocratie, sommes-nous fondés à dire que « l'issue véritable réside dans la rupture avec ce gouvernement et l'Union européenne » et qu'elle « appelle de toute urgence la réalisation, à tous les niveaux, de l'unité de la classe ouvrière et des organisations pour imposer au gouvernement qu'il cède et pour le contraindre à renoncer à appliquer les directives de Bruxelles (1) » ?

A la veille de la grève à laquelle sont appelés le 14 novembre les enseignants du primaire (et les personnels territoriaux) contre la mise en application de la réforme des rythmes scolaires, la réalité est là : la grève sera massive, bien que le principal syndicat ait, au plan national, refusé de s'y engager. Car un mouvement s'est levé, d'une puissance inédite, forgeant dans les départements et les localités l'unité des enseignants et de tous leurs syndicats (appuyés par les parents) et préparant, dans nombre de cas, une grève majoritaire d'une ampleur sans précédent.

Si la démocratie est la loi de la majorité, elle se concentre aujourd'hui dans l'exigence d'abrogation de la réforme Peillon ; la lutte de classe unie est l'instrument pour l'imposer.

Au-delà de la réforme Peillon : s'agissant de la politique anti-ouvrière d'un gouvernement qui accepte servilement les injonctions de Bruxelles et du capital financier, se dessine ici, à travers les convulsions d'un régime en décomposition, la voie qui conduira à établir la démocratie, en imposant la volonté du peuple travailleur et de la jeunesse.

(1) Lire, page 8, l'intégralité de la déclaration du conseil fédéral national du POI réunis les 9 et 10 novembre.



DR

Lettre d'invitation à la conférence du 30 novembre du comité de liaison national pour l'unité et la résistance (extraits)

Anouveau, militants du mouvement ouvrier de toutes tendances, nous proposons de nous retrouver, sans engager nos organisations, le 30 novembre, à partir de 10 h 30 à la Bourse du travail de Paris (...).

Tous investis à fond dans la bataille pour le retrait de la « réforme Ayrault sur les retraites », nous nous sommes concentrés sur la réussite du 15 octobre appelé par la CGT, la CGT-FO, la FSU et Solidaires, avec notamment le rassemblement devant l'Assemblée nationale.

On se souvient qu'après la manifestation du 10 septembre, conçue par les sommets comme une protestation sans lendemain, c'est l'intervention résolue de milliers de militants, reflétant la volonté massive de l'écrasante majorité de la population du refus de cette réforme, qui

Pourquoi, nous aussi, travailleurs, démocrates contre qui le gouvernement concentre ses coups pour tenter d'honorer ses engagements européens, pourquoi, nous aussi, ne pourrions-nous pas le faire reculer ?

avait imposé le rassemblement du 15 octobre, suivi d'un nouveau rassemblement le 30 octobre devant le Sénat, initié, là encore par CGT, CGT-FO, FSU, Solidaires.

A ce jour, le Sénat a rejeté le projet gouvernemental déjà adopté de justesse par l'Assemblée nationale. C'est ainsi que s'amplifie encore la fragilité du dispositif du gouvernement qui, sous l'égide de l'Union européenne et de son TSCG, ne cesse de porter des coups sévères contre la classe ouvrière et toute la population laborieuse.

Le récent recul du gouvernement sur le plan épargne logement (PEL), comme l'extrême inquiétude sur l'application de la réforme Peillon sur les rythmes scolaires témoignent de cette fragilité.

Et ce gouvernement est plus prompt à prendre en compte les exigences des patrons, comme le montre le recul sur l'écotaxe.

Au point qu'un sentiment s'impose de plus en plus : pourquoi, nous aussi, travailleurs, démocrates contre qui le gouvernement concentre ses coups pour tenter d'honorer ses engagements européens, pourquoi, nous aussi, ne pourrions-nous pas le faire reculer ?

(...) Ce sentiment qui s'impose, repose sur une réalité que beaucoup voudraient masquer, mais qui est indéniable : l'écrasante majorité de la classe ouvrière et, par-delà, de toute la population laborieuse, se mobiliserait comme un seul homme et en masse si des appels clairs, nets, pour faire reculer le gouvernement sur des revendications précises, leur étaient adressés.

Personne ne peut nier que face à toutes les attaques et dans tous les secteurs, les travailleurs, les maires de petites communes se battent avec acharnement.

Ils fragilisent le dispositif du gouvernement.

Et ils se trouvent à chaque fois confrontés à la nécessité incontournable, pour gagner, de réaliser l'unité des travailleurs et des organisations, mouvement dans lequel ils sont d'ores et déjà engagés.

Ce sont des centaines de maires de petites communes qui se sont prononcés contre l'intercommunalité forcée.

Ce sont des milliers d'enseignants, de personnels municipaux qui se préparent, avec l'appui des parents et à l'appel de plusieurs organisations, à une grève le 14 novembre contre les rythmes scolaires, dont

chacun pressent que la volonté s'impose qu'elle ne soit pas une journée sans lendemain...

Et chaque jour, dans chaque usine touchée, les travailleurs refusent les licenciements. Et ils doivent faire face aux provocations des patrons, comme en ce moment même à Goodyear et à Gad.

Que le gouvernement n'ait pas réussi à obtenir un « pacte social » liant le sort des travailleurs à l'Europe, constitue un point d'appui.

Que contrairement aux pressions et tergiversations de tous bords, il ait été imposé le maintien de l'unité avec la CGT et la CGT-FO pour refuser le plan Ayrault, constitue un point d'appui, sans pour autant sous-estimer le danger de détournement de la colère des travailleurs au profit d'intérêts qui leur sont étrangers.

Et il y en a bien d'autres. Echanger nos expériences, débattre de nos points de vue, proposer des solutions pour aider ce profond mouvement qui se cherche, préserver l'indépendance des organisations dans la continuité de nos conférences du 26 novembre 2011, du 1^{er} décembre 2012 (réunissant 500 participants), de la constitution en avril 2013 de notre comité de liaison, de la conférence de Tarragone, c'est ce qui nous rassemblera, à nouveau, le 30 novembre.

**Le comité de liaison,
le 7 novembre 2013**

Pour tout contact :
confnatuniteresistance@gmail.com

Conférence nationale **POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE** 30 NOV. PARIS

Retraites : "Il faut forcer les dirigeants politiques à rejeter une fois pour toute ce projet infâme !"

La parole à...

Bernard Saas,
syndicaliste
dans la branche
chimie

Qu'attends-tu de la conférence du 30 novembre pour l'unité et la résistance, dont tu es l'un des initiateurs ?

Sans vouloir viser la lune, je souhaite tout naturellement que cette conférence aide à la construction de l'indépendance des organisations syndicales,

pour arriver à construire une unité ouvrière sur un dénominateur commun : la défense des intérêts de la classe ouvrière !

Car persuadé de ne pas avoir raison tout seul, je suis convaincu que l'on ne pourra pas s'exonérer d'une réelle coalition entre camarades d'horizons syndicaux différents. Notamment pour construire l'unité et la résistance ouvrière indispensables, pour échafauder ensemble un mouvement revendicatif d'une ampleur nationale sur un socle de revendications unitaires, pour gagner le combat contre les exploités de tout poil et en finir avec les attaques de l'Union européenne.

Que penses-tu des questions soulevées dans l'interview de Bruno Ricque que nous avons publiée dans notre précédent numéro, concernant la contre-réforme des retraites et la réponse du mouvement ouvrier ?

Le camarade Bruno a raison quand il dit qu'il est possible de faire céder ce gouvernement avec l'engagement de toutes les forces disponibles, car seul le rapport de force permet de faire céder — d'ailleurs, les « bonnets rouges » en Bretagne en sont un exemple !

Même si je suis frappé du silence assourdissant des centrales syndicales face à la contre-réforme des retraites imposée par l'Union européenne et mise en musique par nos gouvernements successifs.

Je garde confiance dans le militantisme des nombreux camarades de ces mêmes centrales, qui, finalement, partagent l'idée de s'unir pour réagir. L'enjeu est important, car au-delà de sa pérennité, c'est l'existence de notre système de retraite qui est au bout du fusil.

A ce jour, au ras-le-bol général vient s'ajouter ce projet de loi sur nos retraites. Je suis persuadé que chaque militant dans sa centrale syndicale peut arriver à convaincre pour imposer une prise de position syndicale nécessaire, pour faire barrage aux incessantes agressions des marchés.

C'est notamment ce qui nous rassemblera le 30 novembre 2013.

Le Sénat vient de rejeter ce projet de loi sur les retraites. Il n'en demeure pas moins que le mouvement ouvrier doit se saisir de l'opportunité de la lecture du texte à l'Assemblée nationale, pour lancer la grève générale interprofessionnelle et forcer les dirigeants politiques à rejeter une fois pour toute ce projet infâme !

Notre protection sociale collective dans son ensemble mérite à elle seule une grève générale interprofessionnelle.

Propos recueillis par Yan Legoff ■

"J'étais à Roanne, le 5 novembre..."

La parole à...

Maria Alves,
militante syndicaliste
dans la métallurgie
dans le Jura

Tu as pris la parole le 5 novembre dernier, à Roanne (Loire), lors d'un rassemblement national organisé par ta confédération en soutien à cinq militants syndicaux inculpés pour avoir refusé de donner leur ADN à la police.

Il y a de plus en plus de répression visant les syndicats. Je la subis, dans ma propre entreprise. La raison en est que le patronat de la métallurgie veut détruire notre convention collective et le Code du travail. Et cela, avec l'aide du gouvernement, avec la loi transposant l'accord national interprofessionnel qui donne en fait tous pouvoirs aux patrons.

Ce ne sont pas les patrons à qui on prend l'ADN, mais à nous, militants, qui défendons nos conventions collectives, notre Code du travail et les salariés ! Nous lutons comme nous pouvons contre ce patronat qui a l'aval du gouvernement.

Tu es toi-même sous le coup d'une sévère répression...

Cette année : cinq jours de mise à pied et deux licenciements consécutifs, un pour faute grave, l'autre pour raisons économiques. Et je ne suis pas la seule...

Je suis toujours en poste, mais le patron a fait appel. L'inspectrice du travail a fait un excellent boulot, en notifiant que tout ce sur quoi mon patron s'est acharné — car ce ne n'est même plus du harcèlement ou de la discrimination, mais de l'acharnement envers moi — est lié à mes mandats syndicaux. Je n'ai jamais voulu adhérer aux idées de mon patron qui veut mêler les salariés à sa politique patronale. J'ai toujours voulu, avec les syndiqués, défendre les salariés contre l'oppression qui règne actuellement dans l'entreprise. Comme je suis aussi la secrétaire générale de l'USTM (1) CGT du Jura, que je négocie à ce titre avec l'UIMM (2) dans les commissions paritaires et que mon patron est un des principaux adhérents de l'UIMM, ils essaient par tous les moyens, j'en suis convaincue, de me mettre à bas, puisque le Jura est le seul département en France où

l'on a réussi à faire l'unité syndicale avec les autres organisations pour que le patronat ne détruise pas notre convention collective.

Tu participeras à la conférence nationale pour l'unité et la résistance, le 30 novembre. Pour quelles raisons ?

Pour moi, il est très important qu'on se rassemble tous pour lutter contre cela.

Et ce n'est pas seulement un combat syndical. Il faut s'organiser sur un plan politique pour défendre nos revendications.

Nous sommes gouvernés par des politiques incapables, et même carrément des voyous.

C'est pour cela que je vais à la conférence, pour me retrouver avec des militants qui veulent se battre, politiquement, pour que s'arrête ce carnage contre les salariés.

Propos recueillis par Y. L. ■

Dernière minute

Les unions régionales d'Ile-de-France CGT et CGT-FO appellent à se rassembler le 26 novembre devant l'Assemblée nationale pour le refus de la réforme des retraites

Le comité confédéral national de la CGT avait les jours précédents proposé un tel rassemblement.

(1) Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie.
(2) L'Union des industries et des métiers de la métallurgie est l'une des principales organisations patronales affiliées au Medef (NDLR).

REPORTAGES
DE NOS CORRESPONDANTS

AUDIOVISUEL PUBLIC



Forte grève des personnels de France Télévisions

Paris, le 7 novembre 2013 : manifestation des salariés de France Télévisions, place du Palais-Royal.

Photo AFP

Samy Hayon
Journalistes, techniciens et administratifs de France Télévisions se sont mobilisés, jeudi 7 novembre, à l'appel de leurs syndicats CGT, FO, SNJ, CFDT ainsi que SUD, pour exiger le retrait du plan de suppressions d'emplois présenté par la direction au comité central d'entreprise, le 15 octobre. Le quatrième en quatre ans.

La grève a été forte dans les rédactions régionales de France 3, parmi le personnel de l'Agence internationale d'images de télévision (AITV, dédiée à l'actualité africaine) et des services de sous-titrage, ces deux derniers étant visés à 100 % par le plan de départs volontaires, ainsi qu'au studio, très menacé aussi : 50 % de grévistes chez les journalistes et plus encore chez les personnels techniques et administratifs.

600 emplois menacés
A Paris, plusieurs centaines de salariés se sont rassemblés sur la place du Palais-Royal, près du ministère de la Culture. Des responsables syndicaux de Radio France internationale (RFI)

et de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) y ont pris la parole. Ceux de France Télévisions ont affirmé que plus de 600 emplois sont menacés, compte tenu de la suppression par la direction des postes vacants occupés par des CDD.

“Des départs volontaires ? Il n'y a aucun volontaire !”

Informations ouvrières a interrogé des salariés des services directement visés. « L'activité du sous-titrage enregistré est déjà externalisée », expliquent trois techniciens. « Le plan prévoit la suppression des trois postes qui subsistent. Il n'en restera donc plus aucun. Le service infos sous-titrage, lui, ferme carrément (il s'agit du sous-titrage direct pour le JT de 20 heures). Ils le font à la faveur du départ à la retraite du chef de service. Nous, nous voulons garder notre activité. Tout est repris par Multimédia France Productions (MFP) », une société de droit privé, détenue à 100 % par le groupe France Télévisions, mais qui n'en fait plus partie depuis le 1^{er} janvier 2013. Une illustration du démantèlement-privatisation de France Télévisions. « L'AITV est désignée volontaire d'office. Il n'y a aucun volontaire ! Nous effec-

tuons une mission de service public ! », lance un responsable syndical au micro.

Il s'agit de l'Agence internationale d'images de télévision, que la direction veut céder au privé.

Une élue du syndicat national des journalistes (SNJ) au comité central d'entreprise de France Télévisions, journaliste à l'AITV, précise à Informations ouvrières que « toute la rédaction parisienne est visée et mise dans le plan de départs. Vingt-huit journalistes permanents. Nous demandons le retrait du plan. Nous en sommes à la quatrième réorganisation depuis 2010. Les salariés n'en peuvent plus. Dans les services, tout est désorganisé. »

Un salarié du studio nous explique : « Nous sommes cinquante. On nous demande huit départs volontaires, 16 % de l'effectif ! Le directeur de la communication externe nous dit : “C'est à vous d'écrire l'histoire du studio.” Ils décident huit départs et ils voudraient que ce soit nous qui organisions les choses. C'est cela leur plan de départs volontaires ! Personnellement, je pense qu'une journée de grève, ce n'est pas suffisant. Il faut bloquer la production jusqu'au retrait du plan. »

MARINE HARVEST Poullaouen (Finistère)

Rencontre avec les salariés de Marine Harvest en grève totale

Marine Harvest, groupe norvégien, n° 1 mondial du saumon, a annoncé son intention de fermer son site de Poullaouen, près de Carhaix (Finistère). Les salariés du site (180 emplois environ) sont en grève illimitée et en bloquent l'entrée.

Pouvez-vous nous donner les éléments de la situation ?

Nous sommes 178 salariés. Marine Harvest veut transférer quatre-vingts d'entre nous sur le site de Landivisiau, situé à soixante kilomètres. Aujourd'hui, un seul serait d'accord pour accepter ce reclassement. A Landivisiau, ils produisent à bas coût et à basse qualité. Devant la baisse des commandes, Marine Harvest veut ramener le savoir-faire de Poullaouen à Landivisiau et fermer rapidement le site de Poullaouen sur lequel aucun investissement n'a été fait depuis long-

temps, ce qui démontre la volonté déjà ancienne de fermer le site, créé au début des années soixante.

Seul le pôle expédition serait maintenu sur le site pour deux ans, avec seulement dix salariés.

En janvier 2013, Marine Harvest a embauché quinze CDI pour leur annoncer, en juin, que la boîte allait fermer. Ils ont emprunté pour acheter une maison, la plupart d'entre eux avec leurs parents comme caution. Seront-ils retenus dans les quatre-vingts ? S'ils partent, il leur sera impossible de revendre. Ils sont coincés, et même les parents vont boire le bouillon. Marine Harvest a fait 300 millions d'euros de bénéfice depuis début 2013 et 500 millions d'euros de bénéfice sont attendus à fin 2013, dont déjà 25 millions d'euros de dividendes versés aux actionnaires. Ça roule pour eux, et ils licencient !

En 2013, Marine Harvest a acheté Mopol (Pologne), leader mondial du saumon. L'objectif est donc de délocaliser à bas prix.

Comment êtes-vous organisés ?

Depuis le blocus, une assemblée générale se tient chaque jour. La CGT est le seul syndicat dans l'entreprise. Nous sommes très unis et tenons impérativement à ce que le syndicat applique nos décisions prises démocratiquement en assemblée générale. Nous rencontrons les « politiques », s'ils peuvent nous aider, mais c'est en second plan, c'est avant tout nous, les salariés, qui décidons. Nous n'acceptons aucune récupération politique, car nous sommes conscients que la période des élections arrive. On a beau être des ouvriers, on n'en est pas pour autant des imbéciles !

Propos recueillis le 6 novembre 2013 ■

GOODYEAR Amiens-Nord (Somme)

Devant l'usine en grève

Le jeudi 7 novembre se tenait à Rueil-Malmaison le comité central d'entreprise de Goodyear. Pour la direction de l'entreprise, il s'agissait de la clôture du processus de fermeture de l'usine. Les syndicats contestent cette procédure qui est, selon eux, illégale. Le même jour, l'usine Goodyear était en grève. Toute la journée, des centaines de travailleurs de l'entreprise étaient devant les portes de l'usine fermée.

Correspondants

Du côté du ministre Montebourg et de M. Taylor, le patron de Titan, qui propose de reprendre une partie des activités de Goodyear, c'est le silence radio. Rappelons (voir Informations ouvrières, n° 276) que M. Taylor, en accord avec Montebourg, se propose de reprendre une activité à l'usine Amiens-Nord, une fois que celle-ci aura été fermée et que les ouvriers auront été licenciés. Leur plan propose de ne reprendre sur cette base qu'au plus 333 des 1 200 ouvriers de Goodyear. Devant l'usine, quand la députée PS de la Somme, Pascale Boistard, vient prendre la parole pour rendre compte de la commission d'enquête parlementaire sur Goodyear, elle est reçue poliment par les travailleurs. En revanche, quand elle prononce le nom du ministre Montebourg, elle provoque immédiatement des sifflets, des cris d'hostilité de la part des ouvriers. Pour de très nombreux travailleurs de Goodyear, Montebourg a pour seule mission de faire accepter par le syndicat CGT les plans du patron de Titan, Taylor.

Comme l'explique un syndicaliste CGT : « Nous avons toujours respecté le mandat des travailleurs. En 2007, le mandat qui nous a été donné, c'est le refus de passer aux 4 x 8, c'est le refus de toute suppression de poste. C'est le mandat, toujours actuel, que nous ont confié les travailleurs. Si demain, les travailleurs veulent partir et négocier les primes de

licenciement, nous appliquerons ce mandat des travailleurs. Mais pour l'instant, nous appliquons le mandat : aucune suppression de poste. »

“Ici, les ouvriers sont contre les patrons”

De nombreux travailleurs manifestent leur accord avec l'article publié dans Informations ouvrières, n° 276, qui est tiré sous forme de tract. Et ils insistent sur la responsabilité du gouvernement et de Montebourg, qui voudraient associer le syndicat pour accompagner les licenciements. Un travailleur dit : « Ici, il n'y a pas de bonnet rouge que les patrons donnent aux ouvriers. Ici, les ouvriers sont contre les patrons. » Un autre dénonce les manipulations qui désarment les travailleurs, en disant : « Il est incroyable qu'à l'usine Gad, à Josselin, on ait fait sortir les mecs pour taper sur les ouvriers d'une autre usine Gad, alors qu'ils ont les mêmes intérêts. » Un autre ajoute : « Les plans de licenciements tombent partout. »

De nombreux travailleurs disent : « Ce n'est pas seulement usine par usine que va se régler le problème. Ça pose le problème de monter tous à Paris avec les syndicats pour les faire reculer. »

De nombreux travailleurs de Goodyear affichent leur détermination : « Le patron de Goodyear n'en a pas fini avec nous. » En même temps, ils savent tous les dangers que recèle la situation. Et ils affirment tous être soudés derrière leur syndicat CGT pour aller jusqu'au bout de ce combat. ■

LA REDOUTE Lille (Nord) > 1 200 salariés manifestent

“Zéro licenciement et personne sur le carreau pour les salariés de La Redoute comme pour tous les travailleurs !”

Ils étaient plus de 1 200, sous une pluie battante, salariés de La Redoute, des hommes, des femmes — nombreuses, des salariés, mais aussi des cadres dont beaucoup disent : « C'est ma première manifestation en trente-sept ans de Redoute », à l'appel de l'intersyndicale (CGT, SUD, CFDT, CGC). Pour l'instant, ils sont 2 600 salariés. François Pinault veut en licencier 700 avant de se débarrasser de l'entreprise.

Correspondant

Un texte adopté par l'assemblée générale avec l'intersyndicale indique d'ailleurs : « Il y a vingt ans, Pinault rachetait La Redoute, une entreprise florissante. Depuis lors, il n'a cessé de supprimer des emplois en fermant et externalisant tout ce qu'il pouvait. Les effectifs sont ainsi passés de 6 300 à l'époque à moins de 2 500 aujourd'hui », et se conclut ainsi : « Zéro licenciement et personne sur le carreau pour les salariés de La Redoute comme pour tous les travailleurs ! » Pour beaucoup, ils travaillent à La Redoute depuis des années ; un grand nombre sait que, vu leur âge, ils n'ont aucune chance de trouver du travail à Roubaix où il n'y a déjà plus beaucoup d'entreprises.

“Non aux licenciements !”

« Non aux licenciements », « des lois pour les salariés, pas pour les patrons », « pour Pinault, défilé Yves Saint Laurent, pour

La Redoute, défilé de licenciements », étaient les principaux mots d'ordre scandés dans la manifestation.

A l'issue de la manifestation, les délégués syndicaux ont été reçus par Martine Aubry. La télévision a largement relayé les déclarations indignées de la maire PS de Lille, s'offusquant de la décision de M. Pinault. Mais beaucoup de salariés ne sont pas dupes : « C'est bientôt les élections municipales et européennes, non ? », sourit Claire, salariée, citée par Libération (8 novembre). Le quotidien poursuit : « Sabine et Béatrice, syndicalistes CGT, sont ressorties furieuses de leur réunion avec Aubry, hier après-midi. “Elle nous a dit qu'elle ne pouvait pas s'opposer aux licenciements. Mais le gouvernement a toutes les manettes en main, qu'il fasse pour une fois une loi pour les salariés.” » ■

Le gouvernement demande du temps pour le “dialogue avec les salariés”

« Dans un esprit de responsabilité et de patriotisme, qui ont toujours été la marque de François-Henri Pinault (P-DG de Kering — NDLR), le groupe Kering doit surseoir à toutes décisions pour laisser le temps au nécessaire dialogue avec les salariés, les élus locaux et le gouvernement », déclarent les ministères du Redressement productif et du Commerce dans un communiqué commun, le 8 novembre.

Hôpital

Fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu

Nicole Bernard

Depuis des mois, les syndicats de personnel de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), de nombreux médecins ont dénoncé le plan de fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu et ont demandé à Mme Touraine de les recevoir.



Le 14 juin, forts de l'appui de leurs fédérations, de l'appui de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), les syndicats se présentaient au ministère pour obtenir la garantie du maintien des urgences. En l'absence du ministre, ses représentants n'ont pu apporter aucune réponse. Jamais Mme Touraine, malgré les demandes répétées, n'a voulu rencontrer les défenseurs du maintien des urgences. Aux avertissements lancés par les médecins et les personnels, elle a opposé un refus obstiné. Or, pendant qu'elle fermait sa porte au personnel, à ses représentants, aux médecins, aux défenseurs des urgences de l'Hôtel-Dieu, elle ne restait pas inactive.

La directrice de l'AP-HP, Mme Faugère, avait indiqué le 12 septembre qu'« il nous a été demandé par la ministre de travailler différemment, sans annoncer de date mais en faisant attention au redimensionnement » (1). « Au final, avait confirmé Mme Faugère, au lieu d'une fermeture brutale des urgences, le résultat se fera donc de manière plus progressive, faute de véhicules de pompiers ou du Samu. »

Depuis le 4 novembre, les malades « couchés », c'est-à-dire ceux qui sont transportés aux urgences par les pompiers ou le Samu ne sont plus pris en charge à l'Hôtel-Dieu. Depuis le 4 novembre, les services d'urgence des autres hôpitaux de Paris sont encore plus saturés (2). Et le 5 novembre, la ministre Marisol Touraine peut annoncer que le Conseil des ministres du 13 novembre va procéder au remplacement de Mme Faugère, un départ qui était demandé, à grand bruit par Anne Hidalgo, candidate PS à la mairie de Paris et son nouveau porte-parole, Ian Brossat, chef de file des élus PCF à la mairie de Paris. On ne peut que partager l'avis des urgentistes qui, selon le quotidien *Le Monde* (30 octobre), « dénoncent le double langage de la ministre ». ■

(1) Le 10 juillet, Mme Touraine avait annoncé que « les urgences ne ferment pas le 4 novembre ». (2) Selon un communiqué de l'USAP-CGT, le 8 novembre à 15 heures, les urgences de Lariboisière étaient saturées à 142 %, celles de Cochin à 182 %, celles de la Pitié à 126 %, celles de Saint-Antoine à 119 %.

Paru dans *Le Canard enchaîné* (6 novembre)

“L'Hôtel-Dieu saturé par l'afflux de mensonges”

« Comment ça, les urgences parisiennes de l'Hôtel-Dieu ont fermé, lundi 4 novembre ? Mais pas du tout, voyons ! Anne Hidalgo l'avait assuré, le 28 octobre sur France Inter : la « directive consistant à dire que les pompiers [n'ont] plus à amener des personnes à l'Hôtel-Dieu [à partir du 4 novembre], c'est terminé ». Des clous ! Lundi, la fameuse consigne a bien été appliquée : les pompiers n'ont plus amené un seul malade à l'Hôtel-Dieu. Et les autres urgences de la capitale, déjà saturées en temps normal, ont dégorgé de partout : de 120 à 220 % de taux d'occupation. A 16 heures, 65 patients poireautaient à l'hôpital Georges-Pompidou. Avec des vivres pour deux jours ?

Devant la fronde, le PS fait le grand écart : « C'est le bal des faux-culs », dézinguent en chœur les communistes et l'UMP. Dans un communiqué, balancé dimanche, Delanoë s'est lancé dans un grand numéro : « Toutes les évolutions (...) qui auraient pour conséquence de modifier de façon substantielle le fonctionnement du service d'accueil des urgences de l'Hôtel-Dieu, à compter de lundi 4 novembre, ne sauraient être acceptées. » Et de faire des moulinets : « Je ne validerai aucune forme de démantèlement. » Vite, un brancard pour l'amnésique maire de Paris ! Car la Ville a donné son feu vert au projet, et depuis belle lurette... C'est elle qui préside le conseil de surveillance de l'Assis-

tance publique-Hôpitaux de Paris, via son représentant, Jean-Marie Le Guen. Et l'adjoint de Delanoë a applaudi, dès le départ, au projet : l'Hôtel-Dieu va devenir un « hôpital debout », un « hôpital sans lits », répète Le Guen depuis février.

AMNÉSIE GÉNÉRALE

Quant au démantèlement que l'intépide Delanoë « ne validera pas », il est un peu tard pour s'y opposer : il est déjà quasi terminé. La réanimation, la chirurgie thoracique et tous les services d'hospitalisation, rénovés à coups de millions ces cinq dernières années, ont déjà fermé. La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a laissé faire... après avoir annoncé, en juillet, un « moratoire » pour « reculer » la date fatidique du 4 novembre. Moratoire oublié, lui aussi.

C'est grave, docteur ? « L'accueil des patients en urgence sera maintenu, je vous le confirme, s'est contorsionné Jean-Marie Le Guen, lundi 4 sur France Bleu. En revanche, les urgences vitales seront prises en charge [ailleurs]. » Bon courage aux Parisiens pour s'y retrouver... En fait d'« urgence », seul reste à l'Hôtel-Dieu un service de « consultation » ouvert 24 heures sur 24, comme un cabinet de généraliste ouvert la nuit. Un malade peut-il s'y pointer s'il a une douleur bizarre ? A lui de voir si c'est une « urgence vitale »... Le stéthoscope est fourni ? ■

Standard & Poor's juge que le gouvernement français est “grillé”

Yan Legoff

Chef d'un Etat en crise, porteur d'un record d'impopularité et de rejet, François Hollande a appelé, le 7 novembre, à « faire bloc, si nous voulons gagner les batailles (...) économiques », en vantant « la force d'une nation quand elle est rassemblée ». C'était à l'occasion du lancement de l'année du centenaire de la Première Guerre mondiale. Les travailleurs licenciés ou sur le point de l'être à Gad, à La Redoute et ailleurs apprécieront...

Le capital financier, lui non plus, ne se fait pas d'illusions sur le gouvernement, qu'il juge « grillé » par le rejet populaire. Pour la deuxième fois en moins de deux ans, l'agence de notation financière américaine Standard & Poor's a abaissé, le 8 novembre, la note qu'elle attribue au gouvernement français.

Ce geste est d'abord et avant tout politique, c'est une manière de faire pression sur le gouvernement.

Le quotidien patronal *Les Echos* résume : « Loin de critiquer les fondamentaux de l'économie, l'agence de notation (...) s'interroge ouvertement

sur la capacité de l'exécutif à réformer le pays. »

En affirmant que le crédit d'impôt de 20 milliards d'euros par an accordé au patronat et l'accord national interprofessionnel (ANI) « sur l'emploi » de janvier dernier sont des mesures « positives mais insuffisantes », Standard & Poor's juge que « le niveau actuel du chômage amoindrit le soutien populaire en faveur de nouvelles réformes structurelles » et critique les récents « revirements » du gouvernement (fiscalité de l'épargne, écotaxe). ■

ILS LE DISENT EUX-MÊMES...



“Nous avons divisé l'impôt sur les sociétés par deux.”

Karine Berger, député PS des Hautes-Alpes, sur France 2, le 4 novembre, à propos du crédit d'impôt au patronat de 20 milliards d'euros par an décidé par le gouvernement.

“Il faut prendre l'argent (...) chez les pauvres.”

Bon d'accord, ils n'ont pas



beaucoup d'argent, mais il y a beaucoup de pauvres.”

Alphonse Allais, journaliste et humoriste (1854-1905).

“Où trouver des milliards ?”

(Le Journal du dimanche)

“Après les hausses d'impôt, les coupes budgétaires ?”, interroge le JDD, daté du 10 novembre. Le redressement des comptes se ferait désormais uniquement par des économies et non des hausses d'impôt.

« En 2015, ce sera 100 % », a déclaré en sortant de l'Élysée vendredi 8 novembre, le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, ajoutant qu'il « faut une réforme de l'administration publique ». La question qui taraude le gouvernement : « Où couper ? » Mercredi 13 novembre, Jean-Marc Ayrault convoquera tous les ministres pour une « réunion de travail sur les finances publiques ». A l'ordre du jour, le budget de la période 2015-2017, jusqu'à la fin du quinquennat. Deux jours avant que la Commission européenne ne délivre ce qui devrait être « un quitus » à François Hollande pour l'année 2014, « Ayrault réaffirmera sa détermination à tenir les dépenses ». ■

Crédit lyonnais : “L'Etat passe à la caisse : 4,5 milliards pour solder la facture” (Le Parisien)

Selon les informations du *Parisien* (10 novembre), le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, et Bernard Cazeneuve, ministre du Budget, s'apprentent à lancer « une action décisive » dans le dossier du Crédit lyonnais.

Un des articles de la loi de finances rectificative de 2013 qui va être présentée mercredi au Conseil des ministres autorisera Bercy à emprunter 4,5 milliards sur les marchés financiers. Une opération qui va permettre de lever les fonds pour finir de régler les dettes liées à la faillite de la banque publique en 1993.

Cette « rocambolesque affaire, rythmée par les soupçons de maquillage de comptes, les investissements hasardeux et les placements à risque », avec le contentieux de rebondissement de « l'épineux dossier » de l'affaire Tapie-Crédit lyonnais, « empoisonne » toujours la vie politique française.

« L'heure est venue de faire les comptes », écrit le quotidien. Au total, le scandale aura coûté au contribuable la bagatelle de 14,7 milliards d'euros ! Ce qui représente, d'après les calculs du quotidien, « une moyenne de 223 euros payée par Français ou de 821 euros par contribuable imposé... »

Une « incroyable ardoise », au moment où le gouvernement a adopté, pour 2014, un recul du budget de 1,5 milliard d'euros, du jamais vu depuis l'entre-deux-guerres.

Alain Lambert, ancien ministre du Budget, qui vient d'être missionné par François Hollande pour passer à la vitesse supérieure dans la recherche de nouveaux milliards d'économies, sait où sont à rechercher les principales économies, lui qui déclare, indigné : « 100 euros d'allocations versées à un ménage coûtent 150 euros au pays » ! ■

EN BREF

Elections municipales à Paris : parmi les candidats du PCF sur la liste commune avec le PS

La fédération de Paris du PCF a rendu publics les noms de ses treize candidats qui figureront en position éligible sur la liste commune emmenée dès le premier tour des élections municipales par Anne Hidalgo (PS). Parmi ces treize candidats, on trouve Didier Le Reste, ancien secrétaire général de la fédération CGT des cheminots et animateur, avec Marie-George Buffet, du « Front de gauche des luttes ». De nombreux militants ne pourront qu'être surpris de voir Didier Le Reste figurer sur une liste commune avec le PS dès le premier tour.

Billets ...

Le Quimper du NPA

Sous le titre « Une révolte bretonne », *L'Anticapitaliste*, l'hebdomadaire du NPA, rend compte de la manifestation du 2 novembre dernier à Quimper, qu'il présente comme un grand succès. Obligé de mentionner la présence d'élus de l'UMP, de patrons, il en oublie néanmoins les identitaires et le Front national. L'article rapporte qu'à la tribune, après le maire de Carhaix, les représentants patronaux, le responsable de la FDSEA (syndicat agricole), des syndicalistes ont pris la parole ainsi que « notre camarade du NPA Kreiz-Breizh, Mathieu Guillemot ». Toute honte bue, *L'Anticapitaliste*, journal des « révolutionnaires » du NPA, persiste et signe : c'était juste de manifester avec les patrons et l'extrême droite à Quimper.

Dans la même page, un autre article : « Gouvernement discrédité, patrons, UMP, FN à l'offensive, mettons-nous à l'heure bretonne ». Si l'on comprend bien, pour lutter contre le gouvernement, les patrons, l'UMP, le FN qui sont à l'offensive, il faudrait manifester avec ces mêmes patrons, l'UMP, le Front national ? Bizarre... ■ L. G.

Armor-Lux : “Vivre et travailler au pays”

Le patron de l'entreprise Armor-Lux est un résident breton, il combat l'écotaxe, les taxes, les impôts, les charges en général. Il faut que la Bretagne soit libre, sans carcan jacobin, sans l'Etat centraliste. Et tout cela pour que ses salariés puissent vivre et travailler « au pays ». Ce subit engagement du patron d'Armor-Lux, M. Le Floc'h, a une cause. Au mois d'avril dernier, il a perdu le contrat qu'il avait depuis 2008 avec l'Etat pour les uniformes de 120 000 policiers, marché qui lui avait rapporté 80 millions d'euros. A la place, il s'est mis à fabriquer des bonnets rouges. Dix mille bonnets rouges avec l'étiquette Armor-Lux ont été vendus aux différents comités qui organisaient la manifestation du 2 novembre à Quimper au prix de 4 euros, ceux-ci les revendant 5 ou 10 euros. Mais — car il y a un mais —, sur les 10 000 bonnets, 7 500 n'ont pas été faits dans son usine. L'étiquette Armor-Lux n'était pas fixée comme d'habitude mais par deux points de couture hâtivement faits. Il apparaît que ces 7 500 bonnets rouges viennent d'Ecosse. Mais apparemment, ils ne seraient pas non plus fabriqués en Ecosse, mais en Chine, en Inde, au Viêt Nam... Vivre et travailler au pays, M. Le Floc'h ? ■ Marguerite Leuwen ■

La Poste

Centre de tri de Bobigny (Seine-Saint-Denis)

Grève et manifestation des postiers, à l'appel de leurs syndicats, pour le maintien du centre et de tous les emplois

Mercredi 6 novembre à 11 h 30, un cortège dynamique parti du centre de tri de Bobigny avec camion sono et plus de 100 salariés derrière une banderole « CGT-SUD, maintien du centre de tri, maintien de tous les emplois », rejoint plusieurs centaines de postiers rassemblés devant le siège départemental de La Poste, à Bobigny.

L'entrée de ce dernier est « décorée » de banderoles portant les sigles syndicaux (CGT, SUD, CFDT, UNSA). Tous les syndicats appelaient les postiers de l'enseigne (guichets), du courrier (distribution) et du centre de tri de Bobigny à la grève et à manifester « pour l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois » et contre le projet de la direction de La Poste, qui veut transformer le centre de tri de Bobigny en « plate-forme client courrier ».

Sur 280 agents actuellement, il ne resterait au maximum sur le site, fin 2014, que 60 à 70 personnes, sans aucune garantie de pérennité des services restants.

La direction veut transférer le trafic courrier sur les PIC (1) de Lognes (Seine-et-Marne) et Gonesse (Val-d'Oise), au nom de la baisse du trafic observée nationalement.

Plus de 200 salariés seraient contraints d'aller travailler à Lognes ou à Gonesse, souvent très loin de leur domicile. L'union locale CGT, la municipalité (Front de gauche) de Bobigny avaient apporté leur soutien et étaient présentes, ainsi que des délégations syndicales des centres de tri de Roissy, Lognes, Gonesse et de la gare de Lyon (Charolais).

Les sections CGT et SUD du centre de tri dénoncent dans un tract commun « la liquidation brutale de la PIC de Bobigny ouverte en 1976 avec plus de 700 postiers », « une politique de rationalisation de l'outil industriel (les machines de tri automatique) dans le cadre de la privatisation de La Poste », elles exigent le « retrait du projet de transformation, le maintien de la PIC de Bobigny, le maintien de tous les emplois ».

Une délégation intersyndicale a été reçue par la direction de La Poste qui s'est contentée de justifier ses choix. ■

(1) PIC : plate-forme industrielle du courrier.

INTERVIEWS

Thierry, bureau de poste principal, à Romainville, militant CGT
“On est là pour s'opposer à la fermeture du centre de tri”

“On est là pour s'opposer à la fermeture du centre de tri et à la suppression de 200 emplois. Et contre les réorganisations incessantes, tous les deux ans, dans les bureaux de poste à travers toute la France. Il y a unité CGT et SUD, mais FO, qui avait signé l'appel pour aujourd'hui, n'a pas déposé de préavis. Et la CFDT, qui appelait, elle signe tous les accords locaux accompagnant les restructurations ! Le gouvernement Hollande, c'est la continuité de Sarkozy. Il est dans le moule des plans d'austérité européens. Ce qu'on attend d'un gouvernement qui nous soit favorable ? Qu'il arrête les licenciements, que l'on revienne à une vraie Poste nationalisée. Je suis sceptique... Il faudrait de grands mouvements sociaux. En tout cas, il faut annuler la réforme du droit du travail, l'ANI, qui facilite les licenciements. Et il faut supprimer le “dialogue social” qui essaie d'associer les syndicats. Les revendications doivent être la seule base.”

Alain, postier à Saint-Denis, membre du bureau départemental de la CGT
“Un gouvernement à notre service devrait renationaliser La Poste”

“C'est important qu'il y ait l'unité aujourd'hui. Mais ce n'est pas facile. Il faut mener la bataille idéologique. Au bureau de poste de



Saint-Denis, des guichets sont fermés par manque de personnel. Ils refusent d'embaucher, les malades ne sont pas remplacés. Ils ne recrutent même plus d'intérimaires ! Le service public n'existe plus. On demande aux salariés de La Poste de faire du chiffre d'affaires. Il faut se rappeler que, du temps de Sarkozy, le PS soutenait la votation citoyenne pour le service public de La Poste. Plus aucun d'entre eux ne parle aujourd'hui du retour à l'ancienne Poste nationalisée ! Pour moi, un gouvernement à notre service devrait renationaliser La Poste, EDF etc. » A la question de sa participation à la conférence nationale pour l'unité et la résistance du 30 novembre à Paris, il répond : « Si je n'ai pas d'obligations familiales imprévues, pourquoi pas... »

Christine Chretien-Liotard, adjointe au maire de Bobigny
“Nous apportons notre soutien aux postiers du centre de tri”

“Déjà, il y a trois ans, il y avait eu des suppressions de postes au centre de tri et nous avions soutenu le combat des postiers et de leurs syndicats.”

A nouveau, des licenciements et reclassements ! Nous apportons notre soutien aux postiers du centre de tri qui veulent le maintien du centre sans suppressions d'emploi. Nous défendons La Poste qui doit rester un service public de proximité. La population attend cela de nous. Actuellement, on demande aux postiers et à la Banque postale de vendre à tout prix leurs produits. Ce n'est plus un service public. Les conditions de travail des postiers se dégradent. Il faut un moratoire sur les suppressions d'emploi.”

Jean-Albert Guidou, responsable de l'union locale CGT de Bobigny
“Il y a une véritable colère contre la politique du gouvernement Hollande-Ayrault”

“Il y a une véritable colère contre la politique du gouvernement Hollande-Ayrault. Même s'il est difficile d'élargir aux questions plus générales : retraites, protection sociale, santé, c'est-à-dire le salaire différé. Il faut réussir à passer des luttes défensives à des luttes offensives. En revanche, les actions dans

les entreprises se multiplient. Rien qu'aujourd'hui, 6 novembre, en Seine-Saint-Denis, on peut citer, en plus de ce rassemblement des postiers à Bobigny, une action au dépôt RATP, à Neuilly-Plaisance, et à Roissy (Swissport) sur les salaires.

Tous les gouvernements européens, le nôtre inclus, détruisent “l'Etat social” né de la Libération. Après les lois dites Hartz en Allemagne qui ont abouti à la précarité et aux baisses de salaire, cette politique se généralise en Europe au prétexte de l'endettement des Etats, comme c'est le cas en Grèce, au Portugal ou en Espagne. L'ANI en est la traduction en France, qui met les patrons en position de force pour imposer des accords d'entreprises contre les conventions collectives.

J'étais également au rassemblement FO-CGT-FSU-SUD, à la Concorde, contre la réforme des retraites et contre l'allongement de la durée de cotisation. Il y a une différence d'analyse entre FO et la CGT. FO s'est prononcée pour le retrait du projet de loi. Nous, à la CGT, nous disons que les mesures sont inacceptables. Mais il faut bâtir un système par répartition pour les jeunes, pour les femmes, pour les temps partiels. On a en commun avec FO de refuser l'allongement, de dire non à la retraite par points, de refuser la dégradation du niveau des pensions. La CGT pense qu'il faut reconstruire un système mis à mal. En ce sens, nous portons des exigences qui peuvent servir de socle revendicatif et donc à élargir la mobilisation à l'ensemble des travailleurs.

Autre problème à souligner : ce qui s'est passé à Quimper. On a vu des salariés qui manifestaient avec leurs patrons licenciés. Certains, sans doute, l'avaient choisi consciemment, mais les autres ont été trompés. L'alliance licenciés-licenciés conduit à l'aveuglement et à la désespérance pour les salariés. Il faut lever cette confusion et reprendre l'offensive.”

Reportage réalisé par Michel Lefebvre ■

Logement

La supercherie de la loi Duflot

Encadrer les loyers du privé dans les zones “tendues”

Depuis la loi Barre (1977), les gouvernements successifs ont fait une même politique de privatisation du logement et de désengagement de l'Etat dans la construction du logement HLM.

De 1977 à 2012, l'aide à la pierre a diminué de 97,67 % et les différents avantages fiscaux attribués pour la construction et le conventionnement de logements privés (dispositifs Périssol, Robien, Scellier, et maintenant Duflot) ont contribué à favoriser la construction du secteur privé du logement.

Dans sa loi « pour l'accès au logement et un urbanisme rénové » (ALUR), Cécile Duflot (notre photo) dit vouloir encadrer les loyers de 70 % du parc privé dans vingt-huit zones tendues (1) de 50 000 habitants et plus, concernant deux millions de locataires. Plus d'un million de personnes attendent un logement HLM. Ce n'est pas



l'encadrement des loyers du privé qui leur permettra de se loger.

Qu'en est-il de cet encadrement ?

Prenant prétexte que, dans le privé, les locataires consacrent 40 % de leurs revenus pour se loger, que l'augmentation à la relocation se fait sans con-

trôle, Cécile Duflot prétend marquer une rupture avec la dérégulation immobilière en encadrant les loyers afin de « préserver le pouvoir d'achat des Français » quand son gouvernement impose plus d'un million de familles supplémentaires ! Ainsi, il serait mis au point un loyer médian de référence majoré et un loyer médian de référence minoré (voir encadré). Ce mécanisme complexe risque d'entraîner des augmentations d'une partie des loyers tant dans les zones tendues que dans les zones non tendues, sans pour cela rendre plus accessibles les loyers du secteur privé aux familles les plus modestes.

A la relocation, le loyer hors charges fixé dans le contrat ne pourra excéder le loyer médian de référence majoré : cela signifie que si le loyer lui était inférieur, il pourrait être augmenté jusqu'au niveau du loyer médian le plus élevé ! Quel bailleur ne sera pas tenté d'exploiter la possibilité que lui offre la loi

Duflot de trouver « des caractéristiques exceptionnelles » à son bien afin de déroger au plafond ?

Que de tracas pour le locataire qui ne pourra que contester les réajustements par une procédure amiable devant la commission départementale de conciliation... et, en cas d'échec, saisir le juge !

Cet encadrement incitera à des hausses pour 30 % des ménages qui ont un loyer inférieur au marché et des hausses certaines dans les autres zones... Sans compter l'instauration d'un plancher pour les bas loyers.

Correspondantes commission logement du POI ■

(1) Agglomération parisienne et Ajaccio, Arles, Annecy, Bastia, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Draguignan, Fréjus, Genève-Annemasse, Grenoble, La Rochelle, La Teste-Arcachon, Lille, Lyon, Marseille, Aix-en-Provence, Meaux, Menton, Monaco, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Saint-Nazaire, Sète, Strasbourg, Thonon-les-Bains, Toulon, Toulouse.

ÉCLAIRAGE

A propos des trois indicateurs de loyers

A partir des données représentatives des « loyers pratiqués » issues des observatoires locaux des loyers (collaborateurs multiples du privé et du public, comme la CAF), le préfet de département prendra chaque année un arrêté fixant, pour chaque catégorie de logement et par quartier, trois indicateurs de loyers :

- un loyer médian de référence calculé à partir du « stock » de tous les loyers existants (le loyer médian au mètre carré divise en deux groupes égaux les loyers considérés, la première moitié des loyers lui est inférieure, la seconde supérieure) ;
- un loyer médian de référence majoré, fixé chaque année par décret, qui ne pourra être supérieur de 20 % au loyer médian de référence ;
- un loyer médian minoré (médian diminué de 30 %).

Chronique

INTERNATIONALE

Rompre...
et au plus vite

Jean-Pierre Raffi

« Surveillance économique : Bruxelles teste en novembre ses pouvoirs renforcés. » Sous ce titre, l'AFP rendait compte, il y a quelques jours, du degré que s'apprêtaient à franchir les institutions européennes dans la remise en cause du principal instrument de souveraineté des Etats : la définition de leur budget.

« Pour la première fois cette année, note en effet l'agence de presse, l'exécutif européen dispose d'un droit de regard sur les budgets des Etats de la zone euro, et pourra exiger des changements s'ils ne sont pas conformes aux objectifs de déficit convenus ou aux recommandations économiques faites par l'Union européenne (1). »

Il s'agit, pour l'institution européenne, d'évaluer le degré de soumission des Etats aux mesures dites

« d'assainissement budgétaire » exigées par elle et dont les peuples grec, portugais, espagnol... font déjà, depuis des mois et des mois, l'amère expérience. Le 12 octobre dernier, la Commission européenne a rendu publiques ses « prévisions économiques ». Elle fait le point notamment sur le déficit public, la dette et l'inflation pour chaque pays de la zone euro et pour les vingt-huit pays de l'Union européenne. Elle y distingue les pays qui devraient respecter leur objectif de déficit jusqu'en 2015 et ceux qui n'y parviendront pas, malgré toutes les mesures déjà imposées aux travailleurs et aux peuples.

« Sur cette base, note l'AFP, la Commission va ouvrir des procédures dites de « déficit excessif » et elle envisagera de sortir un pays de cette procédure ou de lui accorder un peu de souplesse pour revenir dans les clous budgétaires. Ce sera un test important pour l'Espagne, qui a jusqu'en 2016 pour faire repasser son déficit sous les 3 %, et pour le Portugal, sous programme d'assistance financière, dont le gouvernement s'est engagé à ramener le déficit public à 4 % l'an prochain, contre 5,5 % en 2013, sous la pression de ses bailleurs de fonds qui ont exclu tout assouplissement des objectifs. »

Quelle autre conclusion que l'exigence de rompre au plus vite avec cette dictature de l'Union européenne à laquelle se soumettent servilement — non sans craintes et contradictions — tous les gouvernements de droite comme de gauche, entraînant les peuples, les uns après les autres, dans une spirale sans fin de destruction, de chômage et de misère ?

(1) En application des deux règlements européens (« Two-Pack ») adoptés au printemps dernier par le Parlement européen et les représentants des gouvernements au Conseil de l'Europe.

L'événement



Tel Aviv, le 15 septembre 2013 : John Kerry débarque à l'aéroport Ben-Gourion.

Photo AFP

Vingt ans après les accords d'Oslo

John Kerry
au Moyen-Orient

François Lazar

Le 5 novembre dernier, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, atterrissait à Tel Aviv avec l'objectif affiché de remettre sur pied le processus de négociations entre l'Autorité palestinienne et l'Etat d'Israël, une fois de plus au point mort. Après soixante heures de négociations réparties dans dix-huit sessions tenues ces trois derniers mois, l'Etat d'Israël a indiqué qu'il poursuivait la création de nouvelles implantations en Cisjordanie, qu'il s'opposait au retour des réfugiés palestiniens et que les questions de sécurité n'étaient pas en voie de résolution.

Depuis vingt ans, le prétendu « processus de paix » initié à la suite des accords d'Oslo (septembre 1993) n'a pas donné d'autres résultats et ne peut en donner d'autres (1). Pour l'historien israélien Ilan Pappé, « dans chacun des accords signés après Oslo, l'équilibre des forces et la supériorité israélienne se traduisent concrètement sur le terrain, et ce dans toutes les sphères de la vie. Cela permet aux Israéliens de prendre davantage d'influence, en employant des moyens aussi violents que les arrestations, les détentions et la démolition des maisons. »

Le passage de John Kerry dans l'Etat israélien a été accompagné d'articles indiquant, comme dans le quotidien *Le Monde* : « Malgré la venue de M. Kerry, les négociations de paix israélo-palestiniennes piétinent. » Comme si Kerry voulait autre chose que l'établissement d'un bantoustan palestinien, que l'on pourra toujours appeler « Etat » !

Selon des fuites israéliennes, John Kerry devrait proposer au terme de ces nouvelles négociations un accord économique pour assurer des investissements dans les territoires palestiniens, c'est-à-dire les transformer en zones économiques spéciales. C'est uniquement pour cette raison qu'il demande à Netanyahu, le Premier ministre israélien, de limiter les implantations en

Cisjordanie. Comme le note le quotidien *Al-Qods al-Arabi*, malgré des rapports évoquant la froideur des relations entre les deux alliés sur certains points, de son côté, le gouvernement Netanyahu fait tout pour maintenir les Etats-Unis comme le seul « parrain » des négociations.

Mais l'Etat israélien, confronté à ses propres besoins, cherche à faire pression sur les Etats-Unis pour empêcher un accord avec l'Iran sur le nucléaire civil. L'Iran, qui a accepté de nombreuses concessions, veut en finir avec le blocus qui l'étouffe depuis des décennies et les Etats-Unis sont intéressés par ce marché de 70 millions de consommateurs, potentiellement très solvables. C'est cette concurrence qui explique que l'Iran trouve contre lui une alliance large, allant des pays du Golfe à l'Etat d'Israël en passant par la France et une partie du Congrès américain.

Pour la ministre israélienne Tzipi Livni, « les Israéliens et les Saoudiens parlent un même langage sur l'Iran (...). Il y a besoin de coopérer avec ceux qui perçoivent l'Iran comme une menace », coopération qui passe notamment par l'armement et l'entraînement de milices djihadistes en Syrie. Durant les négociations du week-end des 9 et 10 novembre à Genève, le gouvernement français a été le porte-parole du camp des faucons, faisant échouer la signature d'un accord avec l'Iran. La seule voie pour réaliser la paix dans la région ne passe-t-elle pas par la reconnaissance et le rétablissement des droits du peuple palestinien, à commencer par le droit au retour des réfugiés et de leurs familles, la reconstruction des villages détruits et l'établissement de droits égaux pour tous les peuples et populations qui vivent entre la Méditerranée et le fleuve Jourdain ?

Derrière le voyage régional de Kerry, ce n'est pas la définition d'un règlement positif pour le peuple palestinien qui est en jeu mais bien la poursuite de son enfermement et de son contrôle. Pour cela, John Kerry cherche à définir avec l'occupant israélien et l'Egypte, qui contrôle une partie de la bande de Gaza, les formes les moins violentes pour que les dirigeants de l'Autorité palestinienne puissent s'associer au processus sans perdre davan-

tage le peu de crédit qu'il leur reste dans la population palestinienne.

Malgré ces désaccords, l'Etat d'Israël, pour des raisons liées à sa propre survie, demeure l'allié le plus fiable des Américains dans la région. Mais ce qui inquiète le gouvernement de Washington par-dessus tout, c'est la situation en Egypte, principal garant de l'ordre régional depuis les accords de camp David de 1978 (2).

Le mouvement révolutionnaire du peuple égyptien, bien que dans une phase d'expectative, effraie le gouvernement américain comme l'Etat d'Israël. Le régime militaire égyptien, qui vient de mener une opération pour détruire les tunnels qui relient difficilement la bande de Gaza à l'Egypte, participe, à égalité avec l'Etat d'Israël, à l'enfermement du peuple palestinien dans la bande de Gaza, et se partage avec l'Arabie Saoudite le contrôle des dirigeants de l'Autorité palestinienne.

La mise en œuvre du « processus de paix », c'est-à-dire de l'enfermement des revendications démocratiques palestiniennes, implique la participation active des Egyptiens aux côtés des Israéliens pour maintenir l'état.

Le processus d'Oslo n'est pas un échec, il apparaît dorénavant pour ce qu'il a toujours été, la négation des droits du peuple palestinien, et, coûte que coûte, l'objectif de ces « négociations » est de les préserver. ■

« La paix d'Oslo, dont John Kerry est l'un des garants, c'est la guerre »

(1) En 1993, sous l'égide directe des Etats-Unis, la direction de l'OLP et l'Etat d'Israël signaient un accord de « paix ». L'OLP renonçait au combat contre Israël et à son mot d'ordre de Palestine libre, laïque et démocratique ; en échange, l'Etat d'Israël acceptait que la direction de l'OLP constitue une « Autorité palestinienne » chargée de la gestion des territoires de Cisjordanie et de Gaza sous son contrôle. Les accords de « paix », c'était la légitimation que les Palestiniens devaient vivre dans des bantoustans.

(2) En 1978, à la surprise générale, l'Egypte — le plus grand pays arabe — signait la « paix » avec l'Etat d'Israël, portant un coup de poignard dans le dos du peuple palestinien. En échange, l'armée égyptienne recevait chaque année plus d'un milliard de dollars des Etats-Unis pour garantir « l'ordre » dans la région.

Grande-Bretagne

La direction du syndicat CWU des postiers annule la grève appelée le 4 novembre

Même appelée sur les salaires, une grève de la Poste aurait été une grève contre la privatisation

Propos recueillis par J.-P. Barrois

Le 30 octobre dernier, la direction du syndicat des postiers britanniques, le CWU, annulait son appel à la grève nationale prévue le 4 novembre. Une grève que tous les postiers préparaient contre la privatisation du service postal livré à la Bourse de la City de Londres, le 11 octobre dernier. Mike est membre du Labour Party. Il exerce par ailleurs des responsabilités syndicales dans les services publics. Il nous expose ici les raisons qui l'ont amené à apporter son soutien à la proposition d'une conférence ouvrière européenne. Il s'exprime à titre personnel.

La lettre d'invitation du POI à une conférence ouvrière européenne soulève un certain nombre de questions qui, à mon sens, se posent pour nous également.

En Grande-Bretagne comme ailleurs, le fait que les travailleurs résistent est indéniable.

Le fait qu'ils tentent de se saisir de leurs organisations l'est tout autant.

Mais, comme le dit l'invitation, cette résistance est « encamisolée » par les directions du mouvement ouvrier dans un cadre qui reste « acceptable » pour la politique du gouvernement conservateurs-libéraux, s'agissant de la Grande-Bretagne, politique conforme à l'orientation prescrite par les traités de l'Union européenne, dont elle est signataire (1). Le gouvernement Cameron vient de rappeler son attachement à l'Union européenne, dont la direction du Labour Party, de son côté, vante les mérites.

PEUX-TU DONNER UN EXEMPLE PRÉCIS ?

Une bonne illustration est ce qui vient de se passer à la Poste. Pour commencer, rappelons qu'en 1992, le traité de Maastricht, traité constitutif de l'Union européenne ratifié par le Royaume-Uni, ordonnait la privatisation des services publics, donc de la Poste. Un objectif que Thatcher s'était fixé dès les années 1980, avec la séparation des activités postales et téléphoniques. Mais Thatcher avait été dissuadée de s'y engager plus avant par les députés de sa majorité qui craignaient les retombées électorales.

Les gouvernements suivants, gouvernements du Labour de Blair puis de Brown, s'y sont attelés à leur tour. Mais l'opération a échoué au dernier moment en raison de l'effondrement financier de 2008.

C'est donc le gouvernement actuel de coalition conservateurs-libéraux démocrates qui reprend l'affaire à son compte et promulgue, en 2011, une loi préparatoire à la privatisation.

« Une claire illustration de la manière dont la direction a « encamisolé » jusqu'à présent la résistance »



Piquet de grève du syndicat des postiers CWU, à Bristol, en octobre 2009.

Pendant tout ce temps, les postiers, qui multiplient les actions locales avec leur syndicat, le CWU, se tournent vers la direction de celui-ci, vers la confédération TUC, ainsi que vers le Labour Party, auquel leur syndicat est affilié, pour engager la bataille nationale nécessaire contre la privatisation. Pour donner une idée de l'ampleur du rejet de cette privatisation, il suffit de rappeler les résultats de la consultation des membres du syndicat organisée par la direction en juin dernier. Les travailleurs ont

été clairs : 96 % ont dit non. La direction du syndicat s'est alors empressée d'affirmer que ce vote ne constituait pas un mandat mais le résultat d'une simple consultation. On a alors vu fleurir des déclarations très radicales de la part de la direction du CWU, évidemment très au fait du climat explosif dans les centres. C'est dans ce contexte qu'a été organisé un scrutin pour ou contre une grève nationale sur les salaires. Mais il était clair que, même appelée sur les salaires, une telle grève serait en fait une grève contre la privatisation. C'est la raison pour laquelle la date de ce scrutin sur la grève, dont je rappelle qu'il est rendu obligatoire par les lois antisyndicales de Thatcher maintenues par les gouvernements du Labour, a été fixée par la direction du CWU de telle sorte que le résultat ne serait connu qu'après l'annonce de l'entrée en Bourse de la Poste privatisée.

C'est ce qui s'est passé. Le 11 octobre, le service postal a été livré aux spéculateurs, et le 16, les résultats du scrutin ont été rendus publics, donnant une immense majorité en faveur d'une grève nationale le 4 novembre, la première depuis 2009. Dès l'annonce des résultats du scrutin, la direc-

tion du CWU déclarait que cette grève ne visait pas la privatisation qui avait déjà eu lieu, mais la défense des conditions de travail dans le nouveau cadre ainsi créé. Malgré cela, tout indiquait que la grève serait massive et que partout, le mot d'ordre central serait « non à la privatisation ». Il faut sans doute y voir la raison pour laquelle, brusquement, le 30 octobre, la direction annulait la grève au prétexte que des négociations s'étaient engagées.

Voilà une claire illustration de la manière dont la direction a « encamisolé » jusqu'à présent la résistance. La politique que j'ai décrite ne naît pas du néant.

Au congrès des TUC, une résolution avait été adoptée, mandant le Labour pour renationaliser le service postal si, par malheur, celui-ci était privatisé. Elle avait ensuite été adoptée au congrès du Labour. On aurait sans doute bien des choses à dire d'une telle résolution. Mais il y a un fait indiscutable : il n'a pas fallu attendre plus de quatre jours après le congrès pour que la direction du Labour annonce qu'il n'était pas question de

renationaliser quoi que ce soit et que la direction du CWU s'empare de cette déclaration pour dire que le combat contre la privatisation n'était donc pas possible. Tout cela nourrit la crise qui traverse toutes les instances du parti et des syndicats à la suite de la proposition de Miliband, président du Labour Party, de modifier le caractère du lien historique existant entre le parti et le syndicat.

(1) La Grande-Bretagne, qui ne fait pas partie de la zone euro, a cependant signé le traité de Maastricht et les autres traités de l'Union européenne.

Bulgarie

Les étudiants bloquent l'accès à l'université de Sofia



L'université de Sofia fermée, le 11 novembre.

Lundi 11 novembre, les portes d'accès au rectorat de l'université de Sofia étaient cadenassées par les étudiants, en grève depuis plus de deux semaines.

Depuis le 26 octobre, certains auditoriums sont occupés par des dizaines d'étudiants. Dix-huit des cinquante et une universités bulgares sont actuellement touchées par ce mouvement.

« Nous déclarons une occupation complète du rectorat », où se trouvent l'administration de l'université de Sofia et les facultés de sciences humaines, ont annoncé les responsables du mouvement. « Nous maintiendrons le blocage jusqu'à la démission du gouvernement », déclare un porte-parole du mouvement, Ivan Vitanov, étudiant en statistiques. « Nous manifestons contre la pauvreté et le chômage, (...) contre le mépris de l'intérêt public au nom de l'oligarchie. Nous manifestons pour ne pas émigrer (...) Nous protestons avant de devenir des mendiants avec formation supérieure », écrivent les étudiants dans une récente déclaration.

Les deux principales confédérations syndicales bulgares, KNSB et Podkrepa, ont annoncé leur intention de se joindre au mouvement.

Espagne

Grève depuis plus d'une semaine des services de nettoyage de Madrid

Une grève illimitée des éboueurs et des jardiniers de Madrid a commencé le 5 novembre à l'appel des syndicats, qui dénoncent un plan social prévoyant la suppression de 1 135 postes, sur près de 7 000, dans les entreprises sous contrat avec la mairie, venant s'ajouter à 350 emplois déjà supprimés en août.

Le plan prévoit également une baisse des salaires pouvant aller jusqu'à 40 %, selon les syndicats.

Lundi 11 novembre, « 97 % des employés sont en grève », rapporte Juan Carlos del Rio, représentant du syndicat Union générale des travailleurs (UGT), ajoutant que le conflit « devrait s'étendre dans le temps », en l'absence de négociations.

« Un jardinier gagne 900 euros et un agent de nettoyage 1 050 euros », explique-t-il, en calculant que les baisses prévues ramèneraient les salaires jusqu'au minimum légal de quelque 650 euros. Face à la crise et à l'explosion des déficits publics, la mairie de Madrid, comme les régions et l'Etat, opèrent à tour de bras des coupes claires dans les budgets.

CORRESPONDANT ■

Une assemblée ouvrière contre la guerre s'est tenue à Séville, avec la députée algérienne Nadia Chouitem

Des étudiants, des travailleurs, des retraités, des citoyens et des citoyennes de Séville se sont réunis avec la députée de l'Assemblée populaire nationale algérienne Nadia Chouitem, pour débattre sur la situation en Algérie et sur les menaces d'intervention étrangère en Afrique du Nord.

A l'issue d'un très riche débat, au cours duquel Nadia Chouitem a informé les participants sur la manière dont l'intervention militaire étrangère a détruit la Libye, le Mali et menace de détruire tous les pays du nord de l'Afrique, y compris l'Algérie, et de déstabiliser toute la région, les participants ont adopté une résolution dont on lira ci-dessous la conclusion.

CORRESPONDANT ■

RÉSOLUTION (EXTRAITS)

« Nous exigeons du gouvernement espagnol qu'il impose le retrait des marines et des avions américains de Morón de la Frontera »

« Le déploiement des huit avions et 500 marines des Etats-Unis sur la base militaire de Morón de la Frontera, dans l'intention déclarée d'intervenir en Afrique du Nord, fait partie des menaces contre la souveraineté, l'intégrité et les droits des peuples de la région, et de l'Algérie en particulier, dont les richesses en ressources naturelles en font un objectif prioritaire pour toute intervention.

Nous avons constaté que nos peuples, des deux côtés de la Méditerranée, ont les mêmes intérêts et que nous sommes tous opposés à la guerre et aux frappes militaires contre des nations souveraines.

C'est pour cela que nous exigeons du gouvernement espagnol qu'il impose le retrait du détachement de 500 marines et des huit avions et qu'en aucun cas, les bases militaires établies sur le sol espagnol soient utilisées pour aggraver les peuples d'Afrique du Nord et le peuple algérien en particulier. »

Chine

Photo DR



Pékin, juin 2013 : les employés d'une usine de fournitures médicales s'étaient mis en grève et avaient séquestré le patron américain, réclamant les salaires qui leur étaient dus.

Des milliers d'employés de banques licenciés ont manifesté à Pékin

Alain Denizo

Des milliers d'anciens employés de deux banques d'Etat ont manifesté à Pékin, le 16 octobre dernier, devant les sièges sociaux de la Banque de la construction et de la Banque industrielle et commerciale. Leur revendication ? Qu'on leur verse des indemnités de licenciement acceptables ou qu'on les réembauche, alors que ces banques les ont mis à la porte en 2005 et 2006, avant l'introduction en Bourse. « Ils ont eu peur qu'on envahisse les bâtiments et qu'on scande nos slogans », dit un manifestant.

Une autre manifestante explique que tout le monde se sent abandonné par ce système qui avait promis un emploi garanti et une protection sociale complète. « On n'a même plus le droit de vivre ni d'exprimer notre opinion. » « Le président Xi Jinping n'a-t-il pas dit qu'il s'occuperait de tous les problèmes sociaux ? Eh bien, nos indemnités de licenciement, c'est un énorme problème social. On n'a rien à manger, c'est ça, le bien-être promis ? »

Ces deux banques ont licencié 330 000 employés entre 1998 et 2006 : « Dououreux, mais nécessaire pour être plus efficaces », selon un ancien vice-président de la Commission de régulation bancaire. Efficaces ? Ça, oui... pour les banquiers ! La banque américaine Goldman Sachs était entrée dans la Banque industrielle et commerciale une fois que ces milliers d'employés avaient été licenciés, elle en est sortie en mai dernier avec 12 milliards de dollars en poche, soit cinq fois sa mise de départ ! Les licenciés, eux, attendent toujours de retrouver leurs droits... C'est là une expression de la politique « de réforme et d'ouverture » qui, entre 1995 et 2005, a jeté des dizaines de millions d'ouvriers et d'employés sur le pavé...

Or dix jours plus tard, voici ce que déclare le numéro 4 du Parti communiste chinois (PCC) : le comité central du Parti communiste chinois qui se réunira du 9 au 12 novembre va « s'attacher principalement à l'étude d'une réforme profonde et générale », « cette réforme sera sans précédent par sa force et sa profondeur et conduira à des profonds changements dans l'économie et la société ».

Une réforme sans précédent qui livrerait le pays aux appétits des spéculateurs de la planète, comme peut le faire craindre l'ouverture d'une zone de libre-échange en plein Shanghai ? Qui liquiderait ce qui reste des acquis de la propriété d'Etat ou la propriété collective des terres ?

Oui, mais rien n'est acquis d'avance, car il faut compter avec les grèves et manifestations des travailleurs : après les près de 200 grèves de l'été, il y eut notamment en septembre deux grèves victorieuses de dockers et grutiers à Shenzhen, les 1 000 sidérurgistes de l'aciérie Beigang qui manifestent avec des banderoles où on lisait : « Nous voulons vivre, nous voulons manger, payez les salaires ! », ou encore les 6 000 ouvrières de Shili Electronics qui ont envahi les rues pour exiger le versement des cotisations sociales par l'employeur.

Ce qui fait dire à Xi Jinping, numéro un du PCC, devant un groupe d'hommes d'affaires étrangers : « Nous devons gérer de façon appropriée les rapports entre réforme, développement et stabilité. »

Le chef est plus prudent que ses subordonnés, dont l'un se plaignait de l'ingratitude des masses tout en s'empiffrant de homard arrosé d'alcools rares : « Ils ont les mains pleines de riz, du porc dans la bouche et ils continuent à vous insulter. Voilà ce qu'est la plèbe. »

Limogé !

“Shenzhen-sur-Elbe”

(lu dans *La lettre d'information Chine*, 1^{er} novembre 2013)

On connaît la tristement célèbre Foxconn en Chine (1), mais que sait-on de Foxconn en Europe ? Le reportage d'un journaliste allemand qui a enquêté sur les conditions de travail à l'usine Foxconn de Pardubice, ville tchèque à deux cents kilomètres de la frontière allemande, montre que la firme y a importé des méthodes qui prévalent en Chine.

Dans cette usine de Pardubice, ce sont des travailleurs immigrés qui occupent en majorité les postes sur les chaînes (Deutsche Welle, 2 octobre). Des Bulgares, des Roumains, des Mongoles travaillent à la chaîne, par équipes, de 8 à 12 heures par jour pour 550 euros par mois (2,50 euros l'heure), primes et heures supplémentaires comprises : 60 % du salaire moyen en République tchèque.

“Tous les matins, j'allais à l'usine pour voir s'il y avait du travail”

Pour toucher des primes (environ 100 euros par mois), encore faut-il atteindre les objectifs de production définis, et « ils sont si élevés qu'il est impossible de discuter, de faire une pause ou de se permettre le moindre écart de concentration ». Un ouvrier peut bien atteindre son quota,

il ne touchera la prime que si toute la chaîne remplit le sien ! La durée hebdomadaire du travail ici est variable : « Je travaille en moyenne 165 heures par mois, 3 ou 4 jours par semaine par équipe de 12 heures, dit un ouvrier bulgare (openDemocracy.net, 5 juin), mais le mois dernier je n'ai travaillé que 51 heures et n'ai gagné que 120 euros. Tous les matins, j'allais à l'usine pour voir s'il y avait du travail, on était quelques centaines, mais le patron n'en appelait qu'une dizaine. Alors, on rentrait au dortoir. » (...)

Foxconn “respecte la législation européenne”

A la suite de ces articles de presse, la direction de Foxconn a expliqué qu'elle « respectait

totale la législation du travail tchèque et européenne » (...).

En Chine aussi, le dirigeant du syndicat officiel de l'usine Foxconn, à Shenzhen, affirmait, au moment de la vague de suicides des jeunes ouvriers en 2010, que Foxconn respectait la loi du travail. ■

(1) Foxconn Technology est le plus important fabricant mondial de matériel informatique. C'est la firme réalisant le plus gros chiffre d'affaires à l'exportation en Chine.

Foxconn est fréquemment pointé du doigt pour les conditions de travail dans ses usines que des employés surnomment « usines à suicide ». En 2012, le nombre de salariés du groupe était évalué à plus d'1,3 million de personnes, dont 1,2 million rien qu'en Chine.

PUBLICATION

La lettre d'information est une publication bimensuelle de la Commission Enquête Chine.

Abonnement :
10 euros par an
(22 numéros) ;
soutien : 15 euros et plus.

Tous les chèques
sont à libeller
à l'ordre de

« Commission Enquête Chine ».

Correspondance : Alain Denizo, 25, rue Ledion, 75014 Paris.

Courriel : comenchine@wanadoo.fr



La Commission Enquête Chine communique

Documents chinois inédits en français. En vente 5 euros.



A l'occasion du 19^e Banquet de solidarité qu'elle organise à Paris le vendredi 22 novembre, la Commission Enquête Chine fait paraître un journal de 24 pages de documents chinois inédits en français.

Tous les syndicalistes ont été marqués par la grande grève des jeunes ouvriers chez Honda en 2010, mais personne n'a publié les appels des délégués élus et mandatés, ni les réflexions des travailleurs sur les négociations l'année suivante.

Et personne n'a dit ce qui a changé chez Honda à la suite de cette grève victorieuse. Ce journal le fait. Il présente des articles récents de délégués élus par les grévistes, de militants promoteurs des droits ouvriers, de simples ouvriers, de chercheurs, d'avocats sur les meilleurs moyens de faire prévaloir les revendications et les droits ouvriers, mais aussi sur la façon dont les travailleurs peuvent garder la maîtrise de leur propre mouvement.

Pour information et passer commande : comenchine@wanadoo.fr

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

PORTUGAL

Grève des chemins de fer et des transports urbains contre l'austérité

Les cheminots du réseau ferroviaire Refer étaient en grève le 6 novembre contre les coupes salariales prévues par le budget 2014.

A peine 30 % des trains circulaient, grâce au recours à un service minimum. Le fort taux d'adhésion à la grève « est une réponse claire des travailleurs » aux réductions de leurs salaires prévues par l'employeur « qui dépassent les 30 à 40 % », explique Abilio Carvalho, dirigeant de la Fédération des syndicats de transports et communications.

Des grèves ont également paralysé, jeudi 7 novembre, les services de bus urbains de Lisbonne et Porto, la grande ville du nord du pays.

Les salariés de Soflusa, une des entreprises assurant le transport fluvial entre Lisbonne et sa banlieue sud, sont eux aussi en grève depuis le début de la semaine.

Les grévistes protestent contre les coupes dans les salaires des fonctionnaires et des employés des sociétés publiques prévues l'an prochain et contre des projets de privatisation des entreprises du secteur ferroviaire et des transports urbains.

CHIFFRE

40

C'est, en pourcentage, ce que représente la part des Etats-Unis dans les dépenses militaires mondiales. Le Pentagone doit "protéger ses investissements dans les moyens militaires émergents", indique un porte-parole de l'armée, afin d'assurer la prééminence technologique des Etats-Unis : l'espace, la cybersécurité, les forces spéciales ainsi que les moyens de surveillance et de renseignement.

ESPAGNE

Valence ferme sa radiotélévision et jette 1 700 salariés sur le carreau

La région de Valence, à l'est de l'Espagne, ferme sa télévision et sa radio, conséquence des coupes budgétaires imposées par la troïka dans ce pays dont les régions sont fortement endettées.

La télévision régionale et la radio RTVV voulaient licencier 1 000 des 1 700 salariés de l'entreprise, mais la justice a rejeté le plan de licenciement qu'elle a jugé illégal. En réponse, le gouvernement régional a décidé de les fermer. Dans sa lutte pour stabiliser les finances publiques, pour satisfaire aux exigences de l'Union européenne et des organismes créditeurs, le gouvernement espagnol a imposé des objectifs budgétaires sévères aux dix-sept régions. Valence est l'une des régions les plus endettées d'Espagne.

Le gouvernement central a fixé aux régions l'objectif de faire des économies de huit milliards d'euros en réduisant les coûts et en imposant de nouvelles taxes en 2014 et 2015. Il s'est engagé auprès de l'Union européenne à réduire son déficit public à 6,5 % cette année.

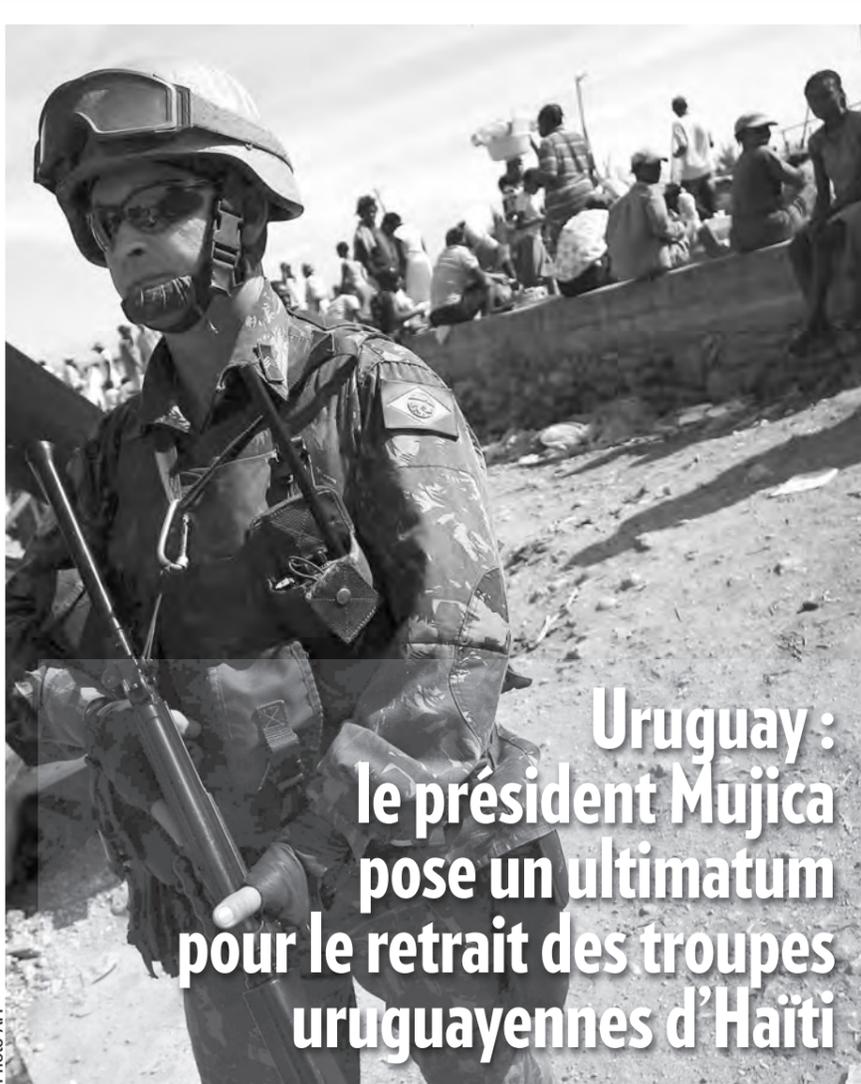


Photo AFP

Uruguay : le président Mujica pose un ultimatum pour le retrait des troupes uruguayennes d'Haïti

Lu dans Haïti Nation (1)

Le président uruguayen a annoncé officiellement qu'il souhaitait rappeler ses troupes déployées en Haïti si aucun effort visible de démocratisation n'est mis en œuvre dans le pays dans les quatre-vingt-dix jours.

Avec 940 casques bleus, l'Uruguay fait partie des pays présents dans la Mission de l'ONU pour la stabilisation en Haïti, la Minustah, créée en 2004. José Mujica n'a pas encore précisé les modalités de ce retrait, le président uruguayen veut faire pression sur les autorités politiques haïtiennes.

« Là-bas, ça fait longtemps qu'on aurait dû convoquer des élections pour renouveler le Sénat. Un vieil exilé qui vivait à l'étranger et qui est très lié au passé dictatorial en Haïti semble exercer beaucoup d'influence. Une chose est d'essayer d'aider le peuple haïtien pour mettre en place une police qui s'occupe de la sécurité, mais c'en est une autre de rester indéfiniment en Haïti avec un régime qui nous fait douter de sa volonté de poursuivre un objectif de renouveau démocratique », a déclaré le président uruguayen.

Trois ans de retard pour les élections

La presse uruguayenne réagit aux déclarations de José Mujica. « La clause démocratique », titre par exemple *La Diaria*, qui explique que « l'Uruguay retirera ses troupes d'Haïti si ce pays ne réalise pas d'élections législatives ».

Le quotidien rappelle que les élections législatives, sénatoriales partielles et muni-

cipales sont en retard depuis bientôt trois ans. « Pourtant, le président, Michel Martelly, n'a toujours pas convoqué de scrutin. » « Mujica donne 90 jours aux autorités haïtiennes », écrit de son côté *El País*. « Si d'ici 90 jours, le président n'a pas la conviction que la situation en Haïti peut changer, alors il retirera les troupes uruguayennes déployées dans ce pays », rapporte le quotidien.

Toujours selon *El País*, José Mujica aurait expliqué, lors d'un Conseil des ministres, que le Brésil réfléchissait également de son côté à un retrait de son contingent de la Minustah.

« Si le Brésil s'en va, l'Uruguay fera la même chose », aurait déclaré le président Mujica à ses ministres.

La force onusienne en Haïti compte actuellement quelque 5 000 soldats venus de plusieurs pays, dont 940 Uruguayens.

Et justement, ce contingent uruguayen est encore au grand complet, alors que certains médias de Montevideo avaient annoncé que la marine de l'Uruguay aurait déjà quitté Haïti.

Finalement il n'en est rien, rectifie l'agence haïtienne AlterPresse, qui a appelé le commandant de cette troupe, le colonel Santos : « La marine est encore ici. Sa base est aux Cayes. Il n'y a pas encore de décision sur la date à laquelle les militaires quitteront le pays », a-t-il expliqué à AlterPresse.

D'autre part, « la Minustah affirme ne pas avoir encore été informée de la volonté des autorités uruguayennes de retirer les troupes de leur pays de la force onusienne ».

(1) Site d'information sur Internet édité par l'organisation Haïti Nation basée à Paris et à Port-au-Prince.

LIBYE

La Cyrénaïque proclame son autonomie

L'est du pays (la Cyrénaïque) est sous le contrôle d'une milice qui vient de décréter l'autonomie de cette région. Un drapeau a même été confectionné pour bien marquer la rupture avec l'ouest du pays. Celui-ci, que l'on appelle la Tripolitaine, voit dans la capitale, Tripoli, de violents affrontements opposant deux milices pour le contrôle de la ville. Au nord, les tribus berbères souhaitent aussi leur autonomie. Au sud, celle-ci est déjà réalisée dans les faits avec, à la clef, les tribus arabes, touaregs, touboues (population africaine du sud de la Libye), qui s'affrontent pour le contrôle de la région. On comprendra que ces autonomies qui ont disloqué la Libye n'ont qu'un objectif : le contrôle du pétrole.

GUYANE

Cinquième semaine de grève à l'université

Depuis cinq semaines, étudiants, enseignants et personnels de l'université de Guyane, qui compte environ 2 500 étudiants, sont en grève. Un collectif de grève a été élu. Ils dénoncent les multiples dysfonctionnements depuis la rentrée.

Parmi leurs revendications : « Le changement de gouvernance, la résolution des nombreux dysfonctionnements quotidiens sur le campus (mise en place d'une ligne de bus après les cours du soir, par exemple), le maintien de la licence environnement, l'autonomie renforcée du pôle universitaire de Guyane (PUG) et la validation de la création d'une université de plein exercice. »

Face au blocage des négociations, l'intersyndicale demande le départ du président de l'université.

Le collectif de grève a claqué la porte de la réunion convoquée en préfecture de Cayenne avec les élus guyanais et les représentants de l'Etat. Cette réunion ambitionnait de trouver une sortie de crise, après presque quatre semaines de mobilisation des étudiants, des professeurs et des administratifs, et avant la rentrée des congés de la Toussaint. Un pré-protocole d'accord avait d'ailleurs été rédigé. Le collectif des grévistes a quitté la salle de réunion trente minutes après le début de celle-ci, arguant d'une « attitude arrogante de certains élus » et de « leur manque de considération pour la jeunesse guyanaise ».

Selon l'un des porte-parole des grévistes, l'accord « bute » principalement sur « la date de création de l'université (de plein droit - NDLR) que nous exigeons pour la rentrée 2015 ». Actuellement, la tutelle du PUG est basée aux Antilles, dans le cadre de l'université Antilles-Guyane.

SYRIE

Retour de la poliomyélite éradiquée depuis quatorze ans

Disparue depuis quatorze ans grâce à un ample programme de vaccination, la poliomyélite fait actuellement sa brutale réapparition en Syrie. « L'épidémie actuelle reflète l'état de détérioration des services et des programmes de santé dans un pays déchiré par la guerre civile depuis deux ans et demi » (*Le Monde*, 7 novembre).

« La plupart des personnes touchées par le poliovirus à Der ez-Zor (à l'est de la Syrie, où de violents combats se déroulent depuis des mois) sont des enfants âgés de moins de deux ans, qui n'étaient pas ou peu vaccinés », ajoute ce journal. Un tel virus avait totalement disparu depuis 1999. Le taux de vaccination contre la poliomyélite, qui s'élevait, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, à 91 % en 1990, est tombé à 68 % en 2010 et sans doute à moins de 50 % aujourd'hui.

L'UNICEF estime que, depuis le début de la guerre, 500 000 enfants syriens n'ont pas pu être vaccinés.

CUBA

Pas de nationalisations à craindre pour les investisseurs étrangers, selon le ministre du Commerce extérieur



Photo AFP

Les financiers étrangers qui choisissent d'investir à Mariel, à cinquante kilomètres à l'ouest de La Havane, le premier méga-port cubain qui doit ouvrir en janvier 2014, n'ont pas à craindre de nationalisations comme dans le Cuba des années soixante, a assuré le ministre cubain du Commerce extérieur, **Rodrigo Malmierca** (notre photo).

« Les investissements étrangers ne peuvent pas être expropriés », a-t-il affirmé catégoriquement lors d'une présentation du méga-port dans le cadre de la Foire commerciale internationale de La Havane.

« Le climat d'affaires est favorable » et le cadre légal est « bien défini », a expliqué Rodrigo Malmierca en présentant la zone de développement spéciale (ZED) de Mariel, qui comprend, outre le port, 465 km² de zones franches pour industries et services échappant aux droits du travail et à la réglementation.

Chaque semaine, lisez INFORMATIONS OUVRIÈRES